



« Une sauvegarde tardive mais une politique active »

**Création et mise en place
de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence
du Val d'Oise**

(1967 - 1977)

par Françoise Tétard

en collaboration avec le groupe de travail composé de :

*Christine Deleval, Marie-Thérèse Leroy, Jean-Etienne Liotard, Dominique Ragot,
Marie-Thérèse Aboujaoudé*

SOMMAIRE

Préface de Bernard Fougère	3
Avant Propos de Françoise Tétard	4

CHAPITRE I - Une création dans le Giron de la Seine et Oise

1- De l'embryon à la première maille	5
2 - L'assemblée générale constitutive du 25 septembre 1967	7
3 - Les statuts et l'évolution du conseil d'administration jusqu'en 1977	8
4 - Enfant d'une vieille dame, la Société de Seine et Oise	10
5- Lâchée ou propulsée par la Seine et Oise	12

CHAPITRE I I - Un démarrage progressif et prudent

1- Les 4 + 1 Mousquetaires	15
2 - L'ossature jusqu'en 1976	19
3 - Une orientation dominante : le maintien de la famille à tout prix	24
Postface de Françoise Tétard	26

ANNEXES

Photos des établissements et documents d'archives

PRÉFACE

Quelques mots pour introduire le travail de recherche historique qui vous est présenté dans cette brochure. Il s'agit tout d'abord d'un travail de commande qui s'inscrit dans une démarche plus globale, rendue nécessaire par trente ans d'existence, à savoir interroger le projet associatif de l'Association, pour l'actualiser au champ social actuel.

Dans le cadre de la réflexion sur le projet associatif, trois groupes ont axé leur travail l'un sur les valeurs, l'autre sur les représentations internes et externes et le troisième sur l'histoire même de l'Association. Le travail réalisé par ce dernier groupe, sous la direction de Françoise TETARD, vous est présenté dans ce fascicule que l'Association est heureuse de vous soumettre, en vous souhaitant une lecture captivante.

La démarche est singulière d'associer des acteurs, bénévoles et salariés de l'Association, à une interrogation sur l'histoire même de leur cadre d'intervention. Françoise TETARD a su les mobiliser dans cette démarche comme ils ont su l'intéresser à leur vécu mais ont su également s'adapter avec bonheur à une démarche méthodologique différente de la leur. Qu'ils soient remerciés pour leur précieux et important concours. Et ces remerciements vont également à Françoise TETARD pour son enthousiasme communicatif et son intérêt à notre secteur.

Bernard FOUGÈRE
Directeur Général de l'ADSEA du Val d'Oise

AVANT - PROPOS

J'ai été contactée par la Sauvegarde du Val d'Oise, en la personne de Bernard Fougère, le 21 mars 1997. L'anniversaire des trente ans de la Sauvegarde du Val d'Oise était programmé pour l'automne 1997 et il semblait important de marquer cet événement par un écrit, explicitant les fondements de l'Association dans son inscription départementale et nationale. J'ai accepté la proposition qui m'était faite de rédiger cette brochure, sachant que le temps qui m'était imparti pour "entrer" dans cette histoire particulière était très limité. Toute démarche d'histoire demande un travail minutieux sur les matériaux et un long cheminement à travers toutes les traces qu'une institution¹ laisse d'elle-même.

Ma place d'historienne a été ici quelque peu singulière. Mon arrivée tardive intervenait dans un processus qui était déjà fortement engagé. En effet, la Sauvegarde travaillait déjà depuis quelques temps à la réactualisation de son projet associatif : depuis mars 1993 exactement. Et, dans une telle réflexion sur les valeurs portées par l'association, sur les convictions défendues et à défendre, sur les références à transmettre, le détour par l'histoire était apparu comme indispensable. Un groupe de travail s'était donc constitué depuis le 7 octobre 1994, visant "à prendre en compte l'histoire de l'ADSEA 95 et à comprendre comment elle s'inscrit dans l'histoire du secteur social et du secteur associatif". Il avait envisagé initialement d'analyser trois périodes, intitulées comme suit : "la création" de 1967 à 1980, "autour de la décentralisation" de 1981 à 1989 et les "innovations" de 1990 à nos jours. Le projet était ambitieux ! Dans cet objectif, le groupe avait réalisé un certain nombre d'entretiens auprès de l'équipe fondatrice et avait dépouillé plusieurs textes d'archives, essentiellement des comptes-rendus des conseils d'administration et des assemblées générales de l'Association.

Les membres du groupe s'étaient régulièrement réunis² et avaient élaboré collectivement une première réflexion sur les conditions de mise en place et sur les modalités de développement de cette Sauvegarde dont ils étaient issus. Difficile cependant d'être en même temps observateurs et acteurs de l'objet d'histoire qu'on étudie ... Depuis ma place, j'avais un regard plus extérieur, qui avait l'avantage de la distance, toujours nécessaire dans ce type de travail. J'avais aussi les soucis de la méthode, pendant six mois, nous avons donc travaillé en étroite collaboration, dans une volonté partagée de relecture minutieuse des faits établis, à partir d'une démarche "compréhensive".

Voilà plusieurs années que j'étudie le mouvement des Sauvegardes et ce qui constitue l'identité de chacune d'elles. Celle-ci me paraissait intéressante à plus d'un titre. Elle n'est pas née ex-nihilo, elle a été créée tardivement, en 1967, en même temps - ou presque - que les nouveaux départements de la couronne parisienne, mais elle est issue d'une Sauvegarde qui, elle, est beaucoup plus ancienne, celle de Seine et Oise. Elle a été portée au départ par une équipe assez soudée, issue de la Seine et Oise, formée en partie d'assistantes sociales et en partie d'éducateurs, tous fortement engagés dans les pédagogies du milieu ouvert. Elle est dirigée par le même homme pendant 21 ans, entouré d'un personnel qui se distingue par sa stabilité. Elle s'intègre dans une géographie mi-urbaine, mi-rurale, et fait partie de ce que l'on nomme "la région parisienne" ; Paris pourtant semble souvent bien loin, les enjeux sont à lire d'abord au niveau local.

D'un commun accord, nous avons limité nos ambitions chronologiques. cette brochure ne traitera que de la période relative à la création, au démarrage et à la mise en place de la Sauvegarde, et n'ira pas au-delà de 1977, date d'un bilan rédigé par le directeur, Henri OBLIN, sur les politiques menées dans la cadre de son association depuis dix années. L'historien est un artisan du passé et d'autres disciplines semblent plus appropriées pour traiter le présent, d'autres travaux viendront, qui pousseront cette chronologie un peu plus loin. Nous espérons que le lecteur ne se sentira pas trop frustré, et qu'il trouvera, à travers cette présentation croisée de textes, d'archives et de témoignages oraux, des éléments qui lui permettront de mieux comprendre ce qui fait la personnalité de la Sauvegarde du Val d'Oise.

Françoise TETARD

¹ "Institution" au sens large du terme.

² C'est avec le même groupe que nous avons rédigé le travail qui est ici présenté. Christine Deleval, Marie-Thérèse Leroy, Jean-Etienne Liotard, Dominique Ragot ont été membre du groupe depuis le début. Marie-Thérèse Aboujaoudé s'est jointe au groupe seulement dans la deuxième phase, à partir de 1997. Il faut citer également Betty Vérove, qui a participé à la première phase.

UNE CRÉATION DANS LE GIRON DE LA SEINE ET OISE

La Sauvegarde du Val d'Oise est lancée le 4 novembre 1967. Cette création est chronologiquement tardive. Les Sauvegardes de l'Enfance ont en effet une longue histoire, qui pour certaines remonte au XIXème siècle. Alors prendre une telle décision en 1967 est un acte intéressant, car c'est volontairement s'inscrire dans un mouvement dessiné depuis plusieurs décennies tout en se situant dans le contexte spécifique des années 1960.

Le "mouvement" des Sauvegardes¹ est difficile à définir en quelques mots, il est fait de plusieurs références, qui se sont sédimentées les unes aux autres au fil du temps. Il est né d'un esprit philanthropique, à une période où l'enfant était l'objet de sollicitudes nouvelles, qu'elles soient législatives, criminologiques, médicales ou rééducatives. Il a accompagné la professionnalisation du travail social et le développement des équipements sanitaires et sociaux. Les Sauvegardes départementales se sont données pour but de coordonner localement les politiques éducatives et sociales en direction de l'enfance dite "malheureuse"; elles sont nées à différentes périodes. Certaines, comme celle de Seine et Oise, sont issues des Sociétés de Patronage de la fin du XIXème siècle, d'autres sont issues des Services Sociaux auprès des Tribunaux dans l'entre-deux-guerres, d'autres se sont créées et développées pendant la période de la Reconstruction. Toutes ces actions ont été fédérées autour des 17 Associations Régionales de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ARSEA)², qui s'instaurent progressivement dans chaque région entre 1943 et 1947.

Les ARSEA sont des organismes "qui visent à coordonner l'action des organismes privés et des organismes publics et à structurer une politique régionale de l'enfance déficiente et en danger moral"³. Les ARSEA sont créées par la loi du 16 août 1943 et sont reconduites à la Libération. Elles ont pour rôle essentiel d'apporter aux établissements leur appui technique et financier, de leur transmettre les directives ministérielles et de veiller à leur application. Les 28-29 février et le 1er mars 1948, les ARSEA se réunissent à Montpellier pour envisager une structure de coordination entre elles. L'année suivante, les 14 et 15 mars 1949, l'UNARSEA (Union Nationale des ARSEA) est fondée et déclarée au Journal Officiel en association 1901. Elle organise son premier congrès à Nancy les 21-22-23 octobre 1949 ; la revue *Sauvegarde de l'Enfance* (premier numéro en mai 1946) devient l'instrument d'informations et d'échanges entre les ARSEA.

Dans les années 1950, dans plusieurs ARSEA, se signent des conventions-types précisant les relations entre chaque ARSEA et les ADSEA d'une même région qui s'y affilient. Les ARSEA se transforment en CREAI à partir de 1964 ; ce passage s'effectue différemment selon les régions, engendrant un certain nombre de repositionnements et de redécoupages géographiques. Les Sauvegardes départementales (ADSEA) sont amenées alors à redéfinir leur identité dans ce nouveau cadre. Plusieurs ADSEA adhèrent à l'AFSEA (Association Française de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence)⁴.

¹ Une recherche est en cours sur ce thème, menée par trois historiens : Mathias Gardet, Eric Pierre et Françoise Tétard, en relation avec l'AFSEA.

² Les ARSEA redeviennent 16 en 1949, après la fusion de la région de Lyon et de la région de Grenoble.

³ D'après le texte de la loi du 16 août 1943.

⁴ La Sauvegarde du Val d'Oise adhère à l'AFSEA en 1969. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin.

I 1 DE L'EMBRYON À LA PREMIÈRE MAILLE...

Pourquoi créer une nouvelle Sauvegarde à cette période ?

Maitre François Farge, premier président nommé en 1967, en donne les raisons, laissons-lui la parole⁵ :

“Le 1er septembre 1967, le Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Seine et Oise donnait au secteur de Pontoise, Service d'Action Educative en Milieu Ouvert⁶, son autonomie technique. Si un assouplissement était alors donné par cette autonomie, le Service restait cependant lié à la Sauvegarde de Seine et Oise sur le plan financier.

En effet, le souci principal de la Sauvegarde de Seine et Oise était, à la faveur de la création des nouveaux départements, de fonctionner à une échelle humaine, d'où sa préoccupation de susciter la mise en place d'une autre Sauvegarde dans le Val d'Oise.

En utilisant l'embryon de Service AEMO, il était plus facile de matérialiser l'existence d'une nouvelle Sauvegarde de l'Enfance”.

Cet “embryon” est en fait une équipe de deux éducateurs et de deux éducatrices, qui s'est constituée progressivement à partir de l'AEMO de Versailles et de son antenne de Pontoise. Elisabeth Sachet est arrivée la première à Pontoise en 1963, son mari André Sachet l'a suivie quelques semaines plus tard, puis un an plus tard, Salvat Duhalde s'est joint à eux et Yvette Pottier est arrivée en janvier 1966.

Le service de l'AEMO de Versailles est alors installé provisoirement au 11 bis, rue de Limoges, il est dirigé par une assistante sociale, Monique Herborn. Le service est en pleine expansion, “la demande est énorme”⁷ et beaucoup de dossiers sont en attente. Dès 1963, des extensions sont envisagées à Pontoise et à Corbeil.

Le Tribunal pour enfants de Pontoise, dès 1961, avait exprimé une demande, celle de l'ouverture d'un service en milieu ouvert dans ce secteur géographique. En 1963, une pièce est prêtée par le Tribunal, place Nicolas Flamel, que les éducateurs partagent avec les services de la Liberté Surveillée et qu'ils ne peuvent utiliser qu'une matinée par semaine.

Le problème des locaux est posé à plusieurs reprises dans les réunions de la commission de direction du service d'éducation en milieu ouvert de Versailles. En 1963, Monique Herborn, la directrice avait pris la position suivante :

“M. et Mme Sachet vont habiter Pontoise, dans un pavillon loué par eux, 4 rue Rabelais. La Commission n'a pas retenu l'idée de se servir d'une pièce de leur logement comme bureau, estimant préférable d'organiser des bureaux indépendants”⁸.

Mais le réalisme prime devant l'urgence et Monique Herborn est amenée à revoir sa position à la réunion du 17 février 1964 :

“Des bureaux indépendants n'ont pu être organisés jusqu'à présent et il est indispensable de pouvoir recevoir des familles hors du Tribunal. En conséquence, une demande est faite à M. et Mme Sachet pour qu'ils utilisent à titre provisoire une pièce de leur logement comme local de travail. M. et Mme Sachet envisagent de se faire construire une maison qu'ils comptent habiter à la fin de 1964, ce qui assure que le provisoire ne sera pas du définitif, mais ce qui ne règle pas pour autant le problème des locaux de travail sur Pontoise”⁹.

Le juge des enfants Roger Maurel, présent à cette même réunion, suggère que des contacts soient pris pour obtenir de nouveaux bureaux dans des bâtiments collectifs. Il envisage par ailleurs la possibilité que le pavillon de M. et Mme Sachet soit conservé pour les besoins du Service quand il sera libéré. Cette situation se résout finalement en 1965, lorsqu'un local est trouvé au 31 rue de la Coutellerie, l'existence de l'antenne est ainsi officiellement matérialisée.

L'AEMO de Versailles, dont le siège depuis l'hiver 1964 s'est transporté au 58 avenue des Etats-Unis, dans un immeuble plus grand que le précédent, obtenu grâce à l'appui de la ville, est donc constituée en 1966 de trois antennes : Versailles avec neuf travailleurs sociaux, Corbeil (qui a ouvert ses locaux en juin 1966) avec quatre et Pontoise avec quatre. En 1966, 523 mineurs sont suivis au total par l'AEMO, dont 46% par Versailles, 22% par Corbeil, et 32% par Pontoise.

⁵ “Naissance de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise”, dans Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968.

⁶ Dans la suite du texte, nous emploierons uniquement le sigle AEMO. Dans ce secteur, comme dans d'autres, les sigles sont fréquents dans le langage quotidien. Que le lecteur nous pardonne !

⁷ Compte-rendu de la réunion de commission de direction du service d'éducation en milieu ouvert, Versailles, 17 février 1964.

⁸ Compte-rendu de la réunion de commission de direction du service d'éducation en milieu ouvert, Versailles, 26 mars 1963.

⁹ Compte-rendu de la réunion de la commission de direction, Versailles, 17 février 1964, op. cité.

Monique Herborn, la directrice de l'AEMO de Versailles, se félicite de la formule qui a été trouvée :

"Le Service AEMO est maintenant implanté dans les trois secteurs judiciaires qu'il dessert, et la physionomie du travail prend un relief plus stable et plus complet (...). Outre la nouvelle vigueur trouvée dans cette mise en place d'équipes légères de travail sur chacun des futurs départements, c'est à travers le travail complémentaire des divers membres du service que l'action éducative, en se cherchant toujours, se trouve petit à petit"¹⁰.

Le 1er septembre 1967, on passe un cap de plus dans l'autonomie puisque Henri Oblin¹¹ est nommé directeur du service de l'AEMO de Pontoise, *"pour répondre aux besoins pressants du TEA de Pontoise"*. L'AEMO de Pontoise est alors un peu plus qu'une antenne mais pas encore un service qui aurait acquis sa reconnaissance à part entière, et tout particulièrement du point de vue de sa gestion. Il manquait une étape qui est rapidement franchie puisque le même mois, le 25 septembre *"un certain nombre de personnes sont pressenties par la Sauvegarde de Seine et Oise pour constituer la première maille de la Sauvegarde du Val d'Oise et un conseil d'administration est élu en séance plénière"*¹².

Le contexte politico-administratif était important dans cette décision, Maître François Farge le confirme clairement :

*"Le but à atteindre était de mettre cette nouvelle association en état de fonctionner à partir du 1er janvier 1968, date à laquelle les nouveaux départements devaient avoir leur gestion propre (...). Toute l'action entreprise alors a eu pour but de consolider cette association, aussi vite que possible, afin qu'elle puisse être en mesure d'assurer le relais de l'Association des Yvelines le 1er janvier 1968"*¹³.

¹⁰ "Service d'Action Educatrice en Milieu Ouvert", dans Rapport annuel de la Société de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Seine et Oise, 1966, p.67.

¹¹ Il était déjà lui aussi à l'AEMO de Versailles depuis 1963.

¹² "Naissance de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise", Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968, op. cité.

¹³ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968, op. cité.

¹⁴ La Sauvegarde de Seine et Oise devient officiellement Sauvegarde des Yvelines par le décret du 6 janvier 1969. cette Sauvegarde a une longue histoire, nous y reviendrons dans une partie suivante.

¹⁵ D'après le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 25 septembre 1967, archives de la Sauvegarde du Val d'Oise.

¹⁶ D'après le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, op. cité.

¹⁷ Il y restera jusqu'en octobre 1974.

¹⁸ Les informations qui suivent sont tirées des articles de journaux de "La Gazette" (19 novembre 1980) et de "L'Avenir" (19 novembre 1980) publiés au moment de sa mort, survenue le 13 novembre 1980.

I 2 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU 25 SEPTEMBRE 1967

Seize personnes (deux dames et quatorze messieurs) se réunissent un jour de septembre dans le cabinet du Bâtonnier Farge, 23 rue Pierre Butin à Pontoise. C'est Jean Brunet-Moret qui ouvre la séance. Il est lui-même président de l'Association de Sauvegarde de Seine et Oise, qui deviendra peu de temps après la Sauvegarde des Yvelines¹⁴. Il présente ainsi les choses : *"Devant l'ampleur de la tâche de l'Association des Yvelines et à la faveur de la division du département de Seine et Oise, nous souhaitons partager celle-ci avec une nouvelle Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence spécifique au Val d'Oise"*¹⁵.

Des questions sont posées au préalable par les membres présents de l'assemblée : quelles seront les activités de l'Association ? quels types d'enfants et d'adolescents seront pris en charge ? comment seront trouvés les financements ? Qui sera chargé du travail administratif ? etc. Plusieurs personnes s'inquiètent *"du temps qu'elles devront fournir pour le bon fonctionnement de l'association"*¹⁶.

Il faut remarquer que parmi les seize participants, et outre les quatre personnes qui représentent la Sauvegarde des Yvelines (le président Jean Brunet-Moret, le vice-président Raymond Aupetit, la Directrice générale Mlle Chevillote, le directeur du service AEMO de Pontoise Henri Oblin), les autres sont issus de milieux professionnels divers : un avocat (Maître François Farge), deux médecins spécialistes (Philippe Fron, radiologue et René Logeay, gynécologue), le Directeur de la Caisse de Sécurité Sociale (Pierre Letellier), la présidente de la Croix Rouge (Geneviève Prion) ainsi qu'un professeur du lycée (Jean Lecuir), le censeur du lycée de garçons (Edouard Patin), un journaliste (Marcel Paviot), le président de la MJC de Pontoise (Bertrand Briançon, technicien) et le Secrétaire Général administratif de l'Union des Maires du Val d'Oise (Casimir Caron).

Beaucoup parmi ces personnes connaissent bien le département mais toutes ne sont pas forcément proches du secteur de l'enfance inadaptée.

Jean Brunet-Moret propose la candidature du Bâtonnier François Farge comme président¹⁷, qui est élu à l'unanimité lors de cette même réunion. François Farge fait partie des notables de la ville¹⁸, il est fils de notaire et petit-fils d'avocat. Il est né en 1895 à Romans, dans la Drôme. Il fait ses études de droit à Grenoble où il rédige une thèse de doctorat sur le voisinage industriel. Il est très croyant et très pratiquant. Vers 1925, sur les conseils de son beau-frère, le baron Mounier, directeur de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie de Pontoise, il s'installe dans cette ville. Il a six enfants d'une première épouse qui décède en 1933 et huit autres enfants de sa seconde épouse. Il est élu trois fois bâtonnier. Il est l'un des fondateurs du collège Saint-Martin de Pontoise. Il est également administrateur de l'UDAF et de la Fédération de Seine et Oise des Associations générales des Familles. Il a été sollicité par Jean Bégué, conseiller technique de la Sauvegarde de Seine et Oise et créateur du foyer de Buc après la guerre.

Pourquoi le choix de cet homme comme président ?

Voilà ce qu'en dit Henri Oblin :

*"Jean Bégué a recherché sur le Val d'Oise, plus particulièrement à Pontoise, une personnalité incontestée, permettant d'ouvrir les portes nécessaires à l'implantation de cette nouvelle association. Il importait donc que cette personnalité soit bien implantée, qu'elle soit reconnue pour son honnêteté intellectuelle, son sérieux professionnel afin d'offrir toutes garanties aux différentes instances officielles départementales, voire nationales"*¹⁹.

Le premier Conseil d'administration est constitué de Edouard Patin comme vice-président, de Jean Lecuir comme secrétaire, de Philippe Fron comme trésorier et de deux administrateurs : Pierre Letellier et René Logeay (remplacé dès le 8 décembre 1969 par Bertrand Briançon). Si la présence des médecins est assez forte, il faut cependant remarquer que la diversité sociologique de la composition du conseil est assez remarquable, elle tranche en cela avec des conseils d'autres Sauvegardes, celle des Yvelines par exemple²⁰, où la composition est plus traditionnellement proche des notables.

Le siège social de l'association est domicilié au Palais de Justice de Pontoise et des bureaux sont d'abord installés au 31 rue de la Coutellerie puis au 4 rue Richebourg, quelques mois plus tard. L'assemblée générale de la nouvelle association délègue à Henri Oblin, le soin de procéder au dépôt des statuts et à la déclaration en Préfecture, ce qu'il a fait le 13 octobre 1967²¹. Le décret préfectoral paraît au Journal Officiel le 4 novembre 1967.

I

3

LES STATUTS ET L'ÉVOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JUSQU'EN 1977

Les statuts sont fortement inspirés des statuts de la Sauvegarde des Yvelines. Nous avons retrouvé dans un dossier d'archives un exemplaire des propositions de statuts, avec des corrections faites de la main d'Henri Oblin à partir du modèle des Yvelines, et seules quelques modifications y sont apportées : l'article 5 précise que le conseil d'administration sera composé de 6 à 12 membres (il était de 24 membres pour les Yvelines), il n'y a qu'un vice-président (il y en avait 2 pour les Yvelines).

L'Association se compose de membres titulaires, de membres bienfaiteurs, de membres fondateurs et de membres honoraires. Elle est administrée par un conseil dont les membres sont élus au scrutin secret pour six ans, et qui est renouvelé par tiers, tous les deux ans. L'équipe initiale semble avoir toujours été plutôt hostile à la notion de "membres de droit", ne voulant pas "se voir imposer des administrateurs par la Mairie, par le Conseil Général ou autres politiciens qui nous auraient obligés à suivre leurs projets selon leurs besoins électoraux"²².

Sur le modèle de la Sauvegarde de Seine et Oise également, il est prévu dans les statuts (article 11) qu' "une commission de direction sera nommée dans chacun des établissements et services dont l'Association assumerait la création, le fonctionnement et la gestion". La composition de cette commission est annoncée comme suit : deux membres du conseil d'administration, le ou les représentants de la Direction générale et le directeur responsable.

L'intégration des membres du personnel rétribué de l'association dans le conseil d'administration est plusieurs fois débattue dans les mois qui suivent le dépôt des premiers statuts. Le 17 juin 1968, le conseil d'administration mandate Henri Oblin pour préparer avec le personnel un rapport sur une possible modification des statuts dans ce sens. Le 25 novembre 1968, le conseil choisit "d'agir avec prudence, face aux difficultés juridiques soulevées par le fait d'intégrer les représentants du personnel au sein du conseil d'administration". Le conseil en effet pense à l'avenir, il envisage de demander une reconnaissance d'utilité publique et c'est une des raisons invoquées pour freiner cette ouverture au personnel, car il pense qu'elle risquerait de compromettre l'obtention de la reconnaissance par le Conseil d'Etat.

N'oublions pas que nous sommes au cœur de la "tourmente" de 1968, et cette question de la présence de représentants du personnel est une revendication qui est à l'ordre du jour.

Mais voilà comment l'affaire est évoquée dans le rapport annuel de 1968 :

*"A l'occasion des événements du mois de mai 1968, une demande a été formulée par les personnels salariés pour être représentés dans le conseil d'administration. Une étude a été effectuée, tant du côté Employeur que du côté Employés. En conclusion, il semble actuellement impossible, malgré l'accord de tous, de procéder à cette intégration du personnel dans le conseil d'administration, si ce n'est seulement à titre consultatif. A son tour, le conseil d'administration demande à participer, à titre d'Observateur, au travail technique des Services de la Sauvegarde"*²³.

¹⁹ Entretien de Henri Oblin par Jean-Etienne Liotard et Marie-Thérèse Leroy, Linverville (Manche), le 19 juillet 1995.

²⁰ Voir partie suivante intitulée "Enfant d'une vieille dame, la Société Seine et Oise".

²¹ Publication au Journal Officiel du 4 novembre 1967.

²² Entretien de Henri Briau, réalisé le 27 février 1996 par Jean-Etienne Liotard et Dominique Ragot.

²³ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968. C'est le premier rapport annuel. Les majuscules sont dans le texte.

La question reste donc en suspens, elle sera réévoquée dans les comptes-rendus à plusieurs reprises. Le président, Maître François Farge, se montre assez réticent sur cette question, par contre son successeur, Henri Briau, dit y avoir été plus favorable.

Finalement la formule qui sera choisie est la suivante :

*"Le personnel rétribué de l'Association assiste avec voix consultative aux séances de l'Assemblée générale et est représenté aux réunions du conseil d'administration par le Directeur général de l'Association."*²⁴

L'élaboration du règlement intérieur se fait très lentement²⁵. Le conseil d'administration du 20 juin 1977 fait allusion au *"texte étudié depuis plusieurs années"*, le conseil approuve ce règlement à l'unanimité et prévoit de le soumettre pour avis au Comité d'Entreprise. L'assemblée générale du 28 juin 1976 approuve le projet sans y apporter de rectificatif.

Dès 1971, le Conseil d'administration (24 mai 1971), par la voix de son président, soulève l'opportunité de demander une reconnaissance d'utilité publique. Jean Lecuir fait remarquer qu'elle alourdira le fonctionnement de l'Association, dans le sens où cela exige un certain nombre de conditions, notamment de soumettre un certain nombre de ces décisions à l'approbation du Ministre de l'Intérieur. Il demande à Henri Oblin l'intérêt que cette reconnaissance peut apporter, en dehors de la possibilité de dons et legs. Il lui est répondu qu'à l'expérience, elle est une garantie de sérieux pour les organismes administratifs et bancaires. Elle aurait l'avantage de présenter certaines garanties lors de demande de prêt. L'assemblée générale du 11 octobre 1971, à l'unanimité, approuve l'opportunité de cette demande. Elle devra s'accompagner d'un élargissement du conseil d'administration et des membres de l'Association qui sont en nombre insuffisant.

L'assemblée générale du 28 juin 1976 réévoque la reconnaissance d'utilité publique, cherchant de nouveau à en peser les avantages et les inconvénients. La Sauvegarde des Yvelines, dont est issue la Sauvegarde du Val d'Oise, possède, elle, le statut d'utilité publique, et on peut penser que ce voisinage a pu donner des idées aux administrateurs du Val d'Oise... Le 20 septembre 1978, un dossier complet est déposé auprès du Ministère de l'Intérieur, mais la demande n'aboutit pas.

Ce problème a visiblement traversé l'histoire de l'Association à plusieurs reprises, tel un serpent de mer... Le 19 décembre 1980, une demande est de nouveau adressée au Ministère de l'Intérieur. La réponse est de nouveau négative, bien que le Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale ait donné un avis favorable.

Les raisons invoquées sont doubles :

*"L'Association ne regroupe qu'un très petit nombre de membres adhérents (en l'occurrence 16) et ses ressources au titre des cotisations sont inexistantes". Le Ministère de l'Intérieur suggère, "afin d'éviter un rejet quasi-certain au Conseil d'Etat", que "l'association ait accompli un effort de recrutement et soit en mesure de produire une liste de membres excédant la centaine (personnes physiques et personnes morales), ainsi que des comptes financiers attestant du recouvrement de cotisations versées par les adhérents"*²⁶.

²⁴ Article 7 des statuts du 13 octobre 1967.

²⁵ Je n'ai pas trouvé d'explication de cette "lenteur" dans les archives que j'ai consultées...

Le conseil d'administration fonctionne dans les premières années en très petit nombre (six personnes), c'est un mode de fonctionnement quelque peu "familial" mais qui sans doute permet d'assurer une certaine efficacité. Il est arrivé de temps à autre que des partenaires extérieurs participent aux réunions, mais ils gardent alors le statut d'invité. Le 5 février 1968, par exemple, deux juges des enfants, Mrs Belleau et Granger, sont invités au bureau, ainsi que deux représentants de l'Action sanitaire et sociale : M. Mousnier-Longprés, directeur adjoint et Mlle Geli, inspectrice à l'enfance. Mais ni les uns ni les autres ne feront partie du conseil d'administration.

²⁶ Lettre du Ministre de l'Intérieur au préfet du Val d'Oise, datée du 15 janvier 1981.

²⁷ Entretien de Henri Oblin, 19 juillet 1995, op.cité.

Voilà l'analyse qu'en fait Henri Oblin :

*"C'était des représentants consultatifs, ils n'avaient pas le droit de vote pour pouvoir influencer sur les décisions du conseil d'administration, mais ils restaient des partenaires importants. Ils étaient toujours invités, pourtant leur présence physique au conseil a été peu fréquente. Ils ont estimé sans doute qu'il était difficile d'être à la fois juge et partie et cette attitude a paru très saine à tous"*²⁷.

²⁸ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1974.

²⁹ Sur l'histoire de la CAEG, voir chapitre II, deuxième partie intitulée "L'ossature, jusqu'en 1976".

Assez vite pourtant, il semble nécessaire d'étoffer le conseil. En 1972, trois nouveaux membres arrivent : Henri Briau, commissaire à la Marine en retraite, élu secrétaire le 18 décembre 1972, François Périsset, directeur de la Banque de France et Bernadette Caillaud. cette dernière sera élue secrétaire le 21 octobre 1974, *"il apparaît en effet nécessaire qu'une société s'occupant des problèmes de l'enfance et de l'adolescence fasse appel à une femme"*²⁸.

A la même réunion du 21 octobre 1974, le président Maître François Farge est "démissionnaire", ce départ n'était pas envisagé, semble-t-il, mais pour autant il n'est pas commenté dans les procès-verbaux du conseil d'administration. C'est l'année où la Consultation (la CAEG) ferme ²⁹.

C'est Henri Briau qui succède à François Farge comme président. Henri Briau est né en 1911 à La Chapelle sur Erdre (Loire-Atlantique). Il est issu lui aussi de famille catholique, son père est médecin. Il a un frère qui meurt jeune. Il fait ses années primaires et secondaire à La Chapelle sur Erdre et à Nantes, puis il étudie la philosophie et l'histoire à La Sorbonne. Il abandonne ses études pour naviguer ; il devient Commissaire de la marine marchande. A partir de 1946, il occupe un poste plus sédentaire à la Compagnie des Chargeurs Réunis où il fera toute sa carrière. Il se marie en 1947, il a trois enfants. Il rencontre Maître François Farge dans le cadre de réunions organisées par une association confessionnelle, auxquelles il est invité par Madame Farge. Dès 1968, François Farge lui demande de rentrer au conseil d'administration, puis de prendre la présidence de 1974. Il reste à ce poste jusqu'en 1989.

Le 9 juin 1975, Paul Vidailhet, receveur principal des impôts, est élu administrateur, il devient trésorier le 1er décembre 1975, en remplacement du docteur Philippe Fron, qui reste administrateur. Le 28 juin 1976, Robert Bironeau, fonctionnaire au Ministère de l'Intérieur, est élu administrateur. En 1977, trois personnes nouvelles arrivent : Maître Jean-Louis Ride, avocat au Barreau de Pontoise, Mme Dubois, membre de la Ligue anti-alcoolique, Mme Meteau, sans profession. En dix ans d'exercice, constatons que cela fait, sommes toutes, assez peu de mouvement.

I 4 ENFANT D'UNE VIEILLE DAME, LA SOCIÉTÉ DE SEINE ET OISE

La Sauvegarde du Val d'Oise est "l'enfant" de la Sauvegarde de Seine et Oise, devenue Sauvegarde des Yvelines le 6 janvier 1969. La Sauvegarde de Seine et Oise est une vieille dame, elle est presque centenaire à cette époque, puisqu'elle est née d'une société de patronage dénommée *Société de Patronage des libérés repentants de Seine et Oise*, fondée par l'abbé Chomet en 1877 et consacrée d'abord à la réinsertion des libérés adultes sortant de prison. Elle change de nom en 1881 et devient *Société de Patronage des enfants délaissés et des libérés de Seine et Oise*, elle prend alors en charge, en plus des adultes libérés, les enfants délaissés et vagabonds. Cette priorité faite à l'enfance est à l'image de l'évolution de plusieurs sociétés philanthropiques de cette fin du XIX^{ème} siècle, qui mettent toutes leurs forces dans des actions de protection de l'enfance.

²⁹ Sur l'histoire de la CAEG, voir chapitre I, deuxième partie intitulée "L'ossature, jusqu'en 1976".

Les lois du 24 juillet 1889 sur "*la protection des enfants maltraités et moralement abandonnés*"³⁰ et du 19 avril 1898 sur "*la répression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants*"³¹ viennent donner une armature législative à l'initiative privée envers les enfants dits "victimes" ou "en danger".

³⁰ C'est une loi importante, qui introduit la déchéance de la puissance paternelle et la catégorie d'enfant moralement abandonné.

La Société de patronage des enfants délaissés et des libérés de Seine et Oise a son siège à Versailles et son recrutement, au départ, est surtout local. En 1881, le président est M le Comte de la Londe, les vice-présidents sont MM. Marchand père Lyautey (ingénieur des Ponts et Chaussées), les secrétaires sont MM. Courteville, Huquelle, Poinsard, le trésorier est M. Wannez et le trésorier adjoint est M. Breteuil. La liste des membres montre quelles relations étaient entretenues avec la municipalité de Versailles. Plusieurs notables de la ville en font partie, tels que, comme présidents d'honneur, le Préfet de Seine et Oise, l'Évêque de Versailles et le Maire de Versailles, ou comme membres d'honneur, MM. Harel, ancien procureur de la République de Versailles, M. Revel La Fontaine, secrétaire général de la *Société générale pour le patronage des libérés adultes* et M. Maurice Faure, secrétaire adjoint de la même société.

³¹ Appelée communément "loi sur l'enfance martyre".

En 1881, *la Société de Patronage des enfants délaissés et des libérés de Seine et Oise* passe un traité avec une autre Société de Patronage : *La Société Générale de Protection pour l'enfance abandonnée ou coupable*, fondée le 8 septembre 1880 par Georges Bonjean, juge suppléant au Tribunal de la Seine. Ce traité lui permet de prendre en charge l'asile-école Crozatier à Villepreux.

Un peu plus tard, en 1899, elle ouvre une Maison d'assistance par le travail, allée des Peupliers (reliant le haut de la rue du Maréchal Joffre, grille de Satory, à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses) à Versailles, pour procurer un abri et une aide momentanée à des adultes sans travail et à des libérés de prison. Elle est reconnue d'utilité publique par le décret du 23 février 1898.

La Société connaît ensuite des destins divers...

En 1946, elle réorganise complètement "L'Etape", Centre d'accueil pour jeunes garçons de 14 à 18 ans, installé dans l'ancienne Maison du Travail de l'allée des Peupliers. Les ressources de l'Etape sont à peine assurées par un prix de journée versé par la Direction de l'Education Surveillée, et par des dons en nature de l'"Entr'aide Française" et du "Secours Quaker". Le président Lucien Manche fait alors plusieurs messages dans la presse pour susciter des dons ou des adhésions auprès de la population du département. "L'Etape" est dirigée à l'époque par M. Lamoine, assisté de deux jeunes rééducateurs MM. Langlois et Coulonge. C'est Mlle Lalouette, assistante sociale dont le nom est bien connu, qui est chargée des questions administratives. Le service social du Patronage, confié à des assistantes sociales, a alors 150 pupilles en charge, garçons et filles de 6 à 21 ans.

En octobre 1947, il semble nécessaire d'ouvrir un autre centre pour éviter de mélanger enfants et adolescents dans les locaux exigus de l'Etape. Un foyer de semi-liberté est ouvert à titre provisoire avenue de Villeneuve-l'Etang pour une trentaine de jeunes gens. En 1950, le foyer émigre et s'installe à "La Maison" de Buc.

La Société change encore une fois de nom et devient, par le décret du 30 mai 1950, *Société de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Seine et Oise*, après une modification de statuts. Son siège est situé d'abord 7 rue de Jouvenel, puis 5 rue Sainte-Victoire à Versailles. Outre le placement en familles, elle gère donc, en 1954, deux établissements : d'une part "L'Etape", allée des Peupliers, centre d'accueil pour mineurs de Justice, devenu internat scolaire pour une trentaine de garçons de 11 à 14 ans et d'autre part "La Maison", 1 rue Louis Massotte à Buc, home de semi-liberté pour 45 garçons de 14 à 21 ans, dirigé par Jean Bégué. A "La Maison", les garçons sont réunis par groupes de 15, sous la responsabilité d'un ménage d'éducateurs.

A partir de 1956, s'ouvre "Les Charmilles", 11 rue de la Croix Richard à Livry-Gargan, autre foyer de semi-liberté pouvant accueillir 24 jeunes filles. Le régime est le même qu'à "La Maison" de Buc, avec l'enseignement ménager en plus. En 1961, l'équipement se diversifie encore, et deux nouvelles structures démarrent : un centre pour garçons de 17 à 20 ans à Saint-germain-en-Laye et un internat de garçons avec formation professionnelle accélérée pour adolescents de 18 à 20 ans dans la région de Rambouillet.

Mais l'administration des Beaux-Arts ayant décidé de reprendre la disposition des locaux qui servaient à "L'Etape", il faut chercher un autre lieu. C'est ainsi qu'est fondé le Centre d'Observation et de réadaptation accélérée d'Hourvari, au Perray-en-Yvelines. L'établissement est installé dans un parc de six hectares dans la forêt de Rambouillet, il est conçu pour 76 garçons de 10 à 17 ans confiés par la Justice, la Population ou la Sécurité Sociale et se veut une réalisation pilote. Il est dirigé par Serge Ginger. Cet établissement modèle est le plus important géré par la Société de Sauvegarde, il comprend à l'époque classes et trois ateliers. Il est inauguré deux années après, en grande pompe, le 16 octobre 1963 par Madame Georges Pompidou, épouse du Premier Ministre, par Jean Foyer, Garde des Sceaux et par Raymond Marcellin, Ministre de la Santé Publique.

³² Qui sera dirigé quelques années plus tard par Gérard Gautier.

En même temps que s'ouvrait Hourvari, s'ouvrait à Saint-Germain-en-Laye, dans une propriété ancienne, un foyer d'adolescents pour 15 jeunes dans un premier temps. Trois mois plus tard, à Carrières-sous-Poissy, la Sauvegarde reprend un Foyer de Jeunes Travailleurs "Champfleury"³² et le transforme pour accueillir 50 garçons, travaillant dans les entreprises de la région, la moitié étant des places en semi-liberté. Il ne faut pas oublier dans ce tableau le service des Placements familiaux (184 enfants en charge en 1964) impulsé par des assistantes sociales et par le Service d'Education en Milieu Ouvert.

³³ Elle restera à ce poste jusqu'en 1981.

³⁴ Il restera lui aussi à ce poste jusqu'en 1981.

C'est le Bâtonnier Lucien Manche, avocat au Barreau de Versailles, ancien président de la conférence des Bâtonniers qui, de 1933 à 1966, préside la Société. Le Conseil d'administration est composé en 1964 de 24 membres. M. Renaud, conseiller municipal de Versailles en est le trésorier adjoint en 1964, Mlle Chevillotte en est la directrice à partir de 1953³³ et Jean Bégué en devient le Conseiller technique à partir de 1961³⁴.

La Société est soucieuse de son image et cherche à rallier "les gens de bonne volonté" aux causes qu'elle défend. Elle organise à plusieurs reprises dans cette période des conférences dans la ville de Versailles sur "le problème de la jeunesse en danger" et des films sur ces thèmes sont proposés sous son égide, tel "Les Tricheurs" de Marcel Carné le 11 novembre 1958, au Cyrano.

Après avoir occupé la fonction de président pendant 33 ans, Lucien Manche laisse sa place, il est remplacé à l'assemblée générale du 2 novembre 1966 par Jean Brunet-Moret. Autour de lui, le nouveau bureau se compose alors de Roger Maurel, juge pour enfants au Tribunal de la Seine et de Robert Renaud, ancien fondé de pouvoirs d'agent de change et maire-adjoint de Versailles, comme vice-présidents, de

François Gilbert, directeur honoraire de banque, comme trésorier et de Raymond Aupetit, gérant de société, comme secrétaire, et de Mme Robert Tiercin, présidente du comité national de l'enfance pour la Seine et Oise, comme secrétaire-adjointe.

Il manquait une pièce au montage : l'Ecole de Formation d'Educateurs Spécialisés est inaugurée, le 2 décembre 1967, sur le terrain de la propriété de "La Maison" de Buc. Le préfet des Yvelines, M. Bonis-Charancle est invité à en poser la première pierre. Depuis 1963, l'Ecole d'Educateurs, dirigée par Maurice Capul, était provisoirement installée à Versailles au 58 avenue des Etats-Unis, le projet a connu de nombreuses péripéties financières et techniques.

Après une autre modification apportée par le décret du 22 janvier 1965 et après la confirmation de son statut d'établissement d'utilité publique par le décret du 23 février 1968, *la Société de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Seine et Oise* change encore de nom, c'est le dernier changement à ce jour. Elle devient *Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Yvelines* par le décret du 6 janvier 1969. Les nouveaux départements sont mis en place depuis le 1er janvier 1968, la Sauvegarde du Val d'Oise est déclarée depuis le 4 novembre 1967. Le décalage d'un an pour les Yvelines s'explique vraisemblablement par la lourdeur de la procédure relative au statut d'utilité publique.

Voici, rapidement tracé, l'état des lieux, lorsque la Sauvegarde de Seine et Oise décide de se séparer d'une part d'elle-même. Elle a grossi, elle gère en tout neuf services, elle est très étendue géographiquement. Elle pourrait envisager de s'alléger.

I 5 LÂCHÉE OU PROPULSÉE PAR LA SEINE ET OISE ?

L'autonomie se conquiert en douceur et progressivement : elle est éducative d'abord à travers le fonctionnement de l'équipe de l'antenne issue de Versailles, "technique" ensuite lorsqu'Henri Oblin arrive à l'antenne comme responsable, puis juridique par la création de l'Association du Val d'Oise et politique enfin quand la nouvelle Sauvegarde prend en charge son propre développement. Tout cela se déroule de manière assez subtile.

Il fallait d'abord installer la nouvelle Sauvegarde dans les faits et lui donner une réelle indépendance. Après plusieurs démarches, un prêt de fonctionnement est finalement contracté auprès d'un organisme financier (le C.I.C.), qui doit permettre la mise en place administrative de l'Association. La Direction de l'Action Sanitaire et Sociale apporte en cette affaire "sa compréhension bienveillante", facilitant par son attitude la mise en place administrative. Et, si l'on en croit le président François Farge : *"à partir du 31 décembre 1967, la nouvelle Sauvegarde pouvait fonctionner en complète autonomie."*³⁵

³⁵ *Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968, op. cité.*

³⁶ *Voir plus loin la partie intitulée "L'ossature jusqu'en 1976"*

Le premier acte de la jeune association est d'assurer le développement de son seul Service : l'AEMO. Une habilitation de deux ans est accordée par le Ministère de la Justice le 28 octobre 1968 et une convention avec l'Action Sanitaire et Sociale est signée le 1er novembre 1968. L'équipe de travail s'élargit rapidement³⁶. Henri Oblin, dans un premier temps (en fait jusqu'en 1972), assure deux rôles à la fois : celui de directeur de l'AEMO et celui de directeur de l'Association. Il explique ainsi les choix du conseil d'administration :

³⁷ *D'après l'entretien de Henri Oblin du 19 juillet 1995, op. cité.*

"Le conseil a proposé ma candidature au poste de Directeur général de la Sauvegarde, celle-ci n'existant encore pratiquement pas, pour convaincre le président sollicité de l'absence de difficulté. Cette proposition de candidature a été acceptée d'emblée par l'assemblée générale, qui semblait soulagée de ne pas avoir à prendre la responsabilité de recruter un candidat."

*"La création de la Sauvegarde du Val d'Oise a été décrétée bien avant 1967. Plusieurs années ont été nécessaires pour la réalisation de ce projet. Il m'a été demandé de prendre la direction de la création et d'assumer cette responsabilité un peu plus d'un an avant la date de ma réponse. Le délai de ma réponse a correspondu au temps nécessaire de préparation psychologique de tous ceux qui devaient oeuvrer avec moi. J'ai dû donner ma réponse positive en juillet 1967, après avoir eu la certitude de l'accord de tous."*³⁷

Henri Oblin est épaulé à partir de 1968 d'une aide-comptable secrétaire, à mi-temps, qui assure la comptabilité journalière de fonctionnement et la comptabilité de l'Association (ce poste passera à plein temps seulement à partir du 1er janvier 1972). Dès le démarrage, le 1er janvier 1968, il est précisé que la Convention Collective Nationale de l'Enfance Inadaptée (qui vient d'être signée par les syndicats,

employeurs et employés le 15 mars 1966) sera appliquée. Néanmoins, il est souligné que les Services de tutelle ont montré une opposition marquée à la Convention, mais que cette situation "difficile" a été réglée par le Ministère des Affaires Sociales en juin 1968, ayant reconnu l'aspect non abusif de la Convention³⁸.

On peut le constater, cette "naissance" s'est faite en plusieurs étapes. Les débuts n'ont pas été si faciles ; le récit qui en est fait s'apparente le plus souvent à celui de pionniers.

Écoutons Henri Oblin :

*"A partir du 1er janvier 1968, il y a eu une rupture brutale, en sorte que tout le financement a été arrêté, l'assistance technique suspendue et le matériel d'équipement supprimé. Ils n'ont pas tout embarqué, mais ils n'ont rien donné. Pour avoir du matériel d'équipement, il a fallu se démener pour arriver à obtenir le minimum indispensable, ne serait-ce que des chaises... Le peu qu'ils nous ont laissé, ils nous l'ont facturé."*³⁷

Écoutons encore Henri Briau :

"Une dizaine de personnes en est à l'origine. Elles avaient à travailler au jour le jour, elles avaient à s'occuper d'acheter des meubles, de trouver un logement. Pendant les premiers temps, elles étaient inconnues. Elles n'avaient pas de siège, elles n'avaient pas d'argent. Il y avait toute une installation à faire, il fallait lancer le mouvement."

La petite équipe de l'antenne, puis de l'AEMO de Pontoise sera dénommée par ceux de Versailles "les insulaires". Tout, ou presque, est dit dans cette appellation. Comment la coupure du cordon ombilical³⁹ avec Versailles a-t-elle été vécue? La période d'essai a pu être ressentie par certains comme un peu douloureuse. Prenons un extrait du journal *Infos Seine et Oise*. Ce journal est fabriqué par l'équipe du service AEMO de Versailles, il est conçu sous forme de "Gazette"; il vise à créer un lien entre les membres du personnel. Il propose à ses lecteurs des comptes-rendus de réunions de service, de réunions de la commission de direction, de réunions de délégués du personnel, des statistiques sur les mineurs pris en charge, des thèmes de discussion à traiter dans de futures réunions, des informations diverses, des billets d'humeur, etc. L'éditorial du numéro 29 de 1967 est signé de Salvat Duhalde :

*"L'heure de la séparation est arrivée. La nouvelle a provoqué des réactions diverses. Elle a été source d'inquiétude et de mécontentement parfois. C'est là affaire de sentiment. Chacun sent et reconnaît déjà toute l'utilité de ce changement. Ce sont des modifications inévitables d'une société qui marche. Cependant, on se défend mal d'une certaine impatience. On nous a délogés d'une situation confortable, on voudrait rétablir vite l'harmonie qui a été troublée. Mais il faut savoir se contenter de ce qui est humainement possible. (...)"*⁴⁰

Voilà donc bien exprimée cette ambiguïté dans laquelle l'équipe se sent : à la fois scissionniste et abandonnée à son propre destin. L'équipe fondatrice en a aujourd'hui encore un souvenir assez exacerbé, voilà ce qui a été exprimé dans les entretiens :

André et Elisabeth Sachet :

"On a débarqué à Pontoise, venant de Versailles. On a été largués tout seuls. On n'avait pas de partenaires, pas de locaux, pas de direction, pas d'association, il fallait faire vivre tout cela. Tout était décidé à Versailles. C'est Monique Herborn, qui dirigeait le service d'AEMO de Versailles, qui nous a annoncé qu'un conseiller technique allait arriver en la personne d'Henri Oblin. L'embryon d'AEMO a été à l'époque fraîchement accueilli par le Social... Après, le plus difficile a été de faire vivre sur la région de Pontoise ce que portait notre équipe de travail, qui était un peu mythique."

Salvat Duhalde :

"Avec du recul, on peut être étonné que la Sauvegarde de Versailles ait lâché le Val d'Oise. A Versailles, l'ambiance technique était extraordinaire. Nous avons une assistante sociale qui avait ramené des Etats-Unis le case-work. Dans les équipes, les assistantes sociales jouaient un rôle important. Les éducateurs au début étaient les auxiliaires des assistantes sociales. Henri Oblin a été le premier conseiller technique. C'était l'époque de "travail d'écoute" des techniques de Rogers. Puis nous, les éducateurs, nous avons pu accéder au même niveau que les assistantes sociales."

Yvette Pottier :

"Je ne me suis jamais sentie appartenir à Versailles. Versailles était assez inquiet de cette autonomie qu'on avait prise. Monique Herborn nous disait : quand un enfant quitte ses parents, il y a toujours une période de transition, une conquête progressive de l'autonomie. Vous êtes grands, allez-y !"

³⁸ D'après le Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968, op. cité.

³⁹ Sans vouloir proposer ici une hypothèse trop lourde, nous nous référons ici au terme d'embryon suggéré par le Président François Farge...

⁴⁰ Un Journal sera poursuivi par l'AEMO de Pontoise, plusieurs numéros sortent dès l'année 1968, et le journal perdure jusqu'en 1972. Henri Oblin relance l'idée en janvier 1982, et ADSEA- Informations sort régulièrement sous forme d'un feuillet de 4 pages. Quand Bernard Fougère prend le poste de directeur général, le journal devient ADSEA-95 Infos, sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui.

Les circonstances particulières liées au contexte qui vient d'être décrit donnent à cette Sauvegarde une personnalité quelque peu originale. De plus, l'Association réalise son démarrage dans la tourmente de 1968, comment cela a-t-il été vécu par ceux "qui y étaient" ? Cette période a-t-elle engagé des façons de travailler innovantes, a-t-elle impulsé entre les membres du personnel des relations différentes ? L'équipe de Pontoise, elle-même en recherche d'autonomie, s'est-elle montrée plus contestataire par rapport à des équipes plus anciennes, comme celle de Versailles, par exemple ?

Voilà l'avis d'André Sachet :

"Si ma mémoire est bonne, les gens de la Sauvegarde ont été très sages au moment de 1968. Ils n'étaient pas très syndiqués, pas très politisés. Je me souviens qu'à l'époque, on a participé à des assemblées générales, à des réunions de quartier dans nos villes et nos villages respectifs, mais, à la Sauvegarde, il ne s'est pas passé grand-chose. Par contre, dès 1969, les établissements qui ont été ouverts ont embauché des jeunes travailleurs qui, eux, avaient fait 1968 de façon militante et qui sont arrivés avec des idées nouvelles en voulant changer les choses, même si certaines positions étaient contestables parce que pensées dans l'ardeur et l'exagération. A partir de 1968, beaucoup d'entre nous ont complété leurs formations, nous sommes allés à des perfectionnements, nous avons été formés à l'aide individualisée, nous avons participé à des groupes de base. Beaucoup d'entre nous venaient des internats et avaient des formations partielles. Les perfectionnements ont amené une révolution intellectuelle, une révolution sur notre manière de regarder notre travail, nos clients, nos enfants."

La création d'une nouvelle Sauvegarde dans la période 1968 a été officiellement justifiée par l'instauration des nouveaux départements. Le raisonnement strictement géographique est pourtant plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Il est sûr que Versailles ne pouvait tout absorber, et que les secteurs de Mantes-la-Jolie ou de Pontoise étaient géographiquement éloignés ; il était donc à craindre que, l'équipe devenant trop grosse, le travail en équipe ne soit plus possible. Le Tribunal comme la DDASS ont fait des pressions pour l'ouverture de nouvelles structures, devant la forte demande à laquelle ils étaient confrontés.

Néanmoins, la création d'une nouvelle Sauvegarde n'était pas la seule solution envisageable. On aurait pu imaginer par exemple de faire de la Sauvegarde des Yvelines une Sauvegarde inter-départementale ⁴¹. L'aspect politico-administratif et l'aspect financier par rapport à la gestion des sites ne peuvent à eux seuls expliquer la dynamique nouvelle qui se met en place. On peut aussi faire l'hypothèse que cette décision a favorisé le départ de Versailles pour une équipe un peu "remuante" qui avait quelques velléités d'indépendance ; cela a pu être une manière de devancer un conflit latent ou tout simplement de donner leur autonomie aux plus "jeunes".

⁴¹ Cette idée nous a été suggérée par Roger Bello qui a travaillé plusieurs années aux côtés de Jean Bégué, et qui a dirigé le Foyer des Marronniers avant la séparation des départements. Il est entré un peu plus tard à l'AVVEJ.

Créer une nouvelle institution dans un paysage socio-éducatif déjà diversifié et relativement "complet" nécessite des énergies humaines, des convictions quasiment militantes. Il faut aussi des projets suffisamment affirmés et porteurs, pour s'engager dans une telle aventure.

II

UN DÉMARRAGE PROGRESSIF ET PRUDENT

II 1 LES 4 + 1 MOUSQUETAIRES

Comment s'est forgée la première équipe qui était à l'initiative de la Sauvegarde du Val d'Oise ? Nous avons osé un titre : "Les 4 + 1 Mousquetaires"⁴² ... Par cette appellation un peu "littéraire", nous voudrions insister sur ce qui a uni ces quelques fondateurs, sur ce qui les a rapprochés dans le projet qu'ils ont forgé en commun, sur ce qui les distingue aussi dans leurs parcours, dans leurs références, dans leurs formations.

Nous avons pu souvent constater une certaine pudeur à parler d'eux-mêmes, une retenue à dire leur trajet, comme si tout allait de soi. Nous avons dû insister auprès de chacun pour connaître un peu plus précisément ce que son parcours avait été, ce qui avait constitué son bagage, ce qu'étaient ses orientations pédagogiques. Nous vous présentons ces courtes biographies⁴³, car nous pensons que l'histoire n'est pas faite seulement de faits institutionnels, mais qu'elle a été construite, rêvée, ressentie ou tout simplement vécue par des hommes et des femmes, porteurs de "leur" histoire.

Les Mousquetaires sont d'abord quatre, issus de l'AEMO de Versailles et embauchés par la Société de Sauvegarde de Seine et Oise, créateurs de l'antenne de Pontoise qui s'est progressivement transformée en AEMO et qui a été le creuset de la Sauvegarde. Ce sont, par ordre d'entrée en scène : Elisabeth Sachet (1963), André Sachet (deux semaines après), Salvat Duhalde (1964), Yvette Pottier (janvier 1966). A ce noyau dur de l'équipe fondatrice, il faut ajouter Henri Oblin, qui vient lui aussi de l'AEMO de Versailles et qui prend, dès septembre 1967, la direction du service de Pontoise. Ces cinq personnes se voient comme l'équipe fondatrice, non seulement du service, mais de la Sauvegarde. C'est une équipe qui donne l'impression de s'être presque cooptée - ce qui n'est pas tout à fait juste par rapport à l'embauche de chacun, mais qui montre que l'équipe très vite s'est choisie pour faire un long chemin ensemble.

Yvette Pottier en témoigne :

*"On se voyait souvent, dans des réunions de service, mais aussi dans des moments de vie privée. Quand un dossier arrivait, il était étudié collectivement en réunion de concertation. Après l'équipe a enflé brusquement. Après l'arrivée des autres, on a été un peu dispersés, on a eu chacun notre pré-carré, notre politique de service."*⁴⁴

Les autres membres du personnel qui arrivent ensuite font aussi partie des acteurs du démarrage mais eux ont été directement embauchés par la Sauvegarde du Val d'Oise, ce qui semble instaurer une différence, constituant en quelque sorte une deuxième vague. Ils sont tous embauchés dans la première année de fonctionnement de l'Association, ils travaillent au 31 rue de la Coutellerie avant le 4 mars 1968 et au 4 rue Richebourg après. Il s'agit de Lydie Couppé (assistante sociale arrivée le 1er décembre 1967⁴⁵), Françoise Leleu (éducatrice, arrivée à la même date), du docteur Tolédano, de Jeannine Larrouy (assistante sociale arrivée en octobre 1968), de Françoise Lahrer (psychologue, huit heures par semaine, arrivée en novembre 1968), de Paulette Schmoll (éducatrice spécialisée) et de Marie-Françoise Guyon (éducatrice scolaire)⁴⁶.

⁴² Selon Marie-Thérèse Leroy, "Découverte aux archives", ADSEA-Infos N°62, juin 1997.

⁴³ Chaque notice biographique a été portée à la connaissance des intéressés (sauf celle d'Yvette Pottier qui était en mission à l'étranger). Ce qui figure entre guillemets est directement extrait des témoins

⁴⁴ Entretien d'Yvette Pottier, réalisé le 27 juin 1997 par le groupe de travail.

⁴⁵ Elle nous a précisé que, si c'est bien Henri Oblin qui l'a engagée, son entretien d'embauche a été cependant réalisé par Monique Herborn à Versailles.

⁴⁶ Dans ce premier travail, nous n'avons pas fait de notices biographiques à propos de cette deuxième vague, mais c'est un projet à poursuivre.

Elisabeth SACHET

Née en 1936 d'une famille catholique de cinq enfants, dans le Nord. Après ses études secondaires, elle s'intéresse à l'écriture et veut devenir écrivain. Mais, "réaliste", elle enseigne en école libre pendant deux ans. En 1956, elle est sollicitée par un cousin qui lui indique en Seine et Marne une maison d'enfants, établissement pour cas sociaux, où l'on cherche une monitrice. Elle y intervient régulièrement jusqu'en 1962. C'est là qu'elle rencontre André Sachet, avec qui elle se marie en 1959.

En 1961, lorsque son mari entame ses études, elle rencontre le docteur Salou, directeur de l'E.F.P.P. (Ecole de Formation Psycho-pédagogique de Paris dite "la Catho"), qui l'incite à se former. Elle saisit l'opportunité d'une formation en cours d'emploi, organisée par le regroupement de deux Ecoles : l'E.F.P.P. et Epinay, de 1961 à 1963. Son mari étant éducateur au foyer de Vitry (dirigé alors par Jean Ughetto), elle participe à de nombreuses activités avec les jeunes (socio-drames, camps en Bavière, animations audiovisuelles, etc.). Ensuite, pour terminer sa formation, elle enseigne huit mois dans une maison accueillant de jeunes épileptiques. Puis elle effectue un dernier stage dans une petite école à Paris où sont accueillis des enfants présentant des handicaps multiples.

Elle occupe un emploi pendant une courte période dans les foyers de l'ANEF, avant d'arriver au service AEMO de Versailles en mars 1963. Le service de Versailles est alors dirigé par Jean Ughetto, avant que Monique Herborn ne prenne le relais. C'est un moment important pour le couple, qui s'installe "enfin" dans un logement autre qu'un appartement de fonction : il ne s'agissait plus de suivre l'enfant en internat mais dans son milieu naturel, avec les parents, l'école, le quartier : "laisser le plus possible l'enfant dans sa famille". C'était pour eux encore un terrain inconnu, et ils engagent une formation dans le cadre de l'Association pour la Santé Mentale de l'Enfant, à l'Hôpital des Enfants Malades, où ils font la connaissance du docteur Aubry et de Ginette Raimbaud. Pendant deux ans, ils suivent, en tant qu'éducateurs, une supervision individuelle avec un psychanalyste : "c'était un moment épique".

Ce type d'approche sera déterminant tout au long de la vie professionnelle d'Elisabeth Sachet. En 1964, elle arrive à Pontoise, elle y reste jusqu'en 1988. Durant ces années à l'AEMO de Pontoise, elle suit plusieurs perfectionnements, dont deux ont été particulièrement importants pour elle : la formation à la systémie et la formation à l'art-thérapie. Elle prend en charge l'atelier de peinture-enfants avec supervision pendant plusieurs années.

Dès 1988, elle participe à l'ouverture du service AEMO de Cergy, où elle reste jusqu'en avril 1996, date où elle part à la retraite. Toujours fidèle à l'écrit, entre autres, elle anime un atelier d'écriture en maison de retraite.

"La vie, c'est l'écrit (les cris...)" dit-elle.

André SACHET

Né en 1935, d'une famille catholique de huit enfants dans la Mayenne. Après ses études, il travaille pendant deux ans comme stagiaire dans plusieurs établissements : IMP de Joué-les-Tours, Maison d'enfants pour cas sociaux à Montjoie (Saint-Gervais de Vic), au Chalet de Nesles-la-Gilberde, enfin au foyer de semi-liberté de Vitry-sur-Seine. Il se marie en 1959 et commence sa formation d'éducateur à l'E.F.P.P. Après l'école, il travaille de 1961 à 1963 au Foyer de Vitry, avec de nouvelles méthodes d'approche dont plusieurs ont été rapportées des Etats-Unis par Jean Ughetto : case-work, group-work, sociodrame, etc.

En 1963, il entre au service AEMO de Versailles où exercent deux assistantes sociales : Monique Herborn qui dirige le service et Marie-Thérèse Cambay. Il fait là une première approche de l'éducateur en milieu naturel, et dans cet objectif, il suit lui aussi une formation à l'Association pour la Santé Mentale des Enfants, sous la responsabilité du docteur Aubry, à l'Hôpital des Enfants Malades.

En février 1969, en étroite collaboration avec Henri Oblin, il ouvre la Consultation d'Action Educative et de Guidance (CAEG). Il s'agit d'établir des bilans complets pour les enfants les plus en difficulté de l'Aide Sociale à l'Enfance, puis d'en prendre en charge un certain nombre dans des systèmes thérapeutiques multiples (psychothérapies, psychomotricité, atelier de peinture, etc.). Pendant cette période, il est intervenant dans plusieurs écoles d'éducateurs : Caen, Rouen, rue Parmentier. En 1974, la Consultation est fermée, "suite à de graves difficultés de fonctionnement avec l'administration de tutelle" il démissionne de son poste en juillet 1974⁴⁷.

⁴⁷ Voir à ce propos la présentation de la CAEG, dans la partie suivante intitulée "L'ossature, jusqu'en 1976".

De 1974 à 1976, il travaille à l'IMP des Papillons Blancs à Conflans-Ste-Honorine. Il est responsable d'une classe d'enfants polyhandicapés. Il met en place un atelier de tissage, il s'inspire de la pédagogie Freinet. De 1976 à 1983, il quitte la profession pour une activité d'artisan (tissage à la main), avec des interventions pour le service de Prévention spécialisée (atelier de tissage pour les femmes maghrébines de la Cité de Chennevières à Saint-Ouen-l'Aumône).

En 1983, la Sauvegarde lui demande son aide pour des remplacements urgents au foyer MAEVA, où il reste six mois ; puis il reprend un poste de chef de service au Foyer Quo Vadis pendant six autres mois (foyer de garçons de la Sauvegarde). Mais en novembre 1984, il démissionne une nouvelle fois de la Sauvegarde. Une semaine plus tard, il est sollicité pour prendre en charge l'association intermédiaire la Bâtisse, qui est un des outils du service de Prévention spécialisée ; il en devient le salarié détaché. Simultanément, le service de Prévention spécialisée met en place une seconde entreprise intermédiaire : Bativert (en auto-financement, avec sa propre association).

En 1990, l'existence de la Bâtisse ne se justifie plus auprès de Bativert. Il poursuit alors son travail de chantiers pédagogiques avec l'équipe de prévention des Louvrais, puis de Marcouville et surtout d'Eragny. Il réalise avec des jeunes d'Eragny et avec l'équipe de prévention de nombreux chantiers de préinsertion ainsi que des fresques murales des parkings souterrains de La Challe.

Il prend sa retraite en avril 1997, qu'il passe entre Pont-Aven et Cergy.

Salvat DUHALDE

Né le 9 décembre 1930 à Ayherre (Pyrénées - Atlantiques). Il est fils d'agriculteur, d'une famille catholique. Après son baccalauréat, il travaille dans les assurances. Il fait des colonies de vacances pendant ses congés. C'est pendant une de ces colonies qu'il rencontre quelqu'un qui travaille dans un IMP, ce qui le convainc d'embrasser la carrière d'éducateur. Il fait sa formation à Epinay-sur-Seine dans les années 1965-1967.

Il a d'abord un poste à l'IMP de Chantilly, puis il est directeur technique dans un IMP près de Pau. Il a alors 28 ans. Il revient ensuite dans la région parisienne à l'établissement de Saint-Fargeau, qui dépend de l'Association des Paralysés de France (APF). Il est éducateur à l'AEMO de Nancy de 1962 à 1965. Il arrive à la Sauvegarde de Seine et Oise en janvier 1965, à la suite d'une petite annonce, l'association s'engageant à lui trouver un logement à Pontoise. Il est éducateur à l'antenne de Pontoise, puis à l'AEMO. Il en devient le directeur à partir de 1972, poste qu'il conservera jusqu'à sa retraite. Il est, dans toute cette période, un des plus proches collaborateurs d'Henri Oblin, une complémentarité s'établit entre les deux hommes, chacun gardant cependant son indépendance de pensée. Il participe activement au développement des services en milieu ouvert, il négocie chaque année les budgets des AEMO. Sa femme est médecin de PMI à Pontoise.

Il prend sa retraite en 1990, c'est Jean-Etienne Liotard qui lui succède. Salvat Duhalde est aujourd'hui assesseur civil à la CIVI (Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infraction). Par ailleurs, il effectue ponctuellement des enquêtes sociales pour le Tribunal de Grande Instance de Pontoise.

Il dit avoir été très influencé par Henri Kegler, directeur-adjoint de l'Ecole d'Epinay quand il a fait sa formation, et par Etienne Jovignot, directeur du Centre d'observation et de l'Ecole d'Educateurs à Chenôve, près de Dijon.

Yvette POTTIER

Née le 18 juin 1928 à Roubaix. Son père travaille dans le textile. Elle est la fille cadette. Elle se destine à une carrière en mathématiques. Mais elle tombe sur un article de Témoignage Chrétien sur la nouvelle profession d'éducateur, c'est le choc de la découverte. Lorsqu'elle est en classe de première, elle entend parler de l'Ecole de Montesson. Elle écrit alors à Jean Pinaud, le directeur, qui lui répond. Ses parents montrent peu d'enthousiasme sur cette vocation d'éducatrice : "Tu décideras quand tu auras vingt et un ans". Elle passe quand même mathém, mais elle tient.

Elle fait un stage dans un foyer de pupilles à Lille pendant quelques mois, puis à la Sauvegarde du Nord dont la directrice est Mlle Hanquard. Elle obtient son premier poste au Centre d'observation de Lille, où elle reste six ans : "Je racontais des histoires aux enfants le soir, je m'installais sur le grand escalier..." En 1957-58, pour des raisons personnelles, elle part vers Paris et commence à travailler à l'ANEF, mais elle y reste peu de temps. Elle va ensuite à Caen, où elle prend un poste de directrice d'un foyer de semi-liberté, entre 1960 et 1964.

Elle revient à Paris, sollicitée par Françoise Astruc qui ouvre un foyer d'accueil de prostituées, dans le cadre de l'ANRS. Elle n'y reste qu'un an. Puis elle contacte Jean Bégué, il était de la même promotion qu'elle à Montesson. Elle arrive en Seine et Oise en janvier 1966 à la Sauvegarde pour un poste à l'antenne AEMO de Pontoise. Lorsque l'AEMO de Sarcelles est créée le 1er novembre 1972, elle en prend la direction, elle y reste jusqu'au 30 juin 1983.

Elle mène une retraite très active, et même militante : elle fait des voyages réguliers au Ladakh, où elle découvre la philosophie bouddhiste, elle s'implique dans le système de parrainage d'enfants en Inde. Aujourd'hui, elle est coordinatrice Chine-Tibet pour la France à Amnesty International, elle est vice-présidente pour l'Aide à l'Enfance Tibétaine. Elle arrive d'ailleurs à entraîner la Sauvegarde du Val d'Oise dans le parrainage d'enfants au Tibet.

Dans sa formation initiale, elle a été marquée par les livres comme ceux d'Henri Joubrel et de Gilbert Cesbron, par les sessions d'Arc en Ciel à Jambville. Elle a rencontré sur son chemin professionnel des personnalités qui ont compté pour elle, telles André Gibelin, Etienne Jovignot, Jacques Mazé, le couple Pigani, le couple Boyer ...

Elle a toujours conçu sa profession d'éducatrice comme n'étant pas statique, et dans ce sens, elle a suivi des formations parallèles, tout au long de sa carrière : dynamique de groupe, case-work puis group-work à Montrouge, psychologie à Vincennes, mais aussi formation rogérienne et de thérapie familiale.

Henri OBLIN

Né le 26 février 1929 à Saint-Lô, dans la Manche. Son père était médecin généraliste, sa mère est femme au foyer. Il est le sixième d'une famille de quinze, c'est le quatrième garçon de la famille. Enfant, il fait partie du mouvement des Coeurs Vaillants. Il fait des études secondaires jusqu'en philo à Avranches, il est surveillant au lycée pendant un an, avant de faire sa formation d'éducateur à l'Ecole de Montesson dans les années 1953-1954.

Il fait des colonies de vacances organisées par divers organismes départementaux. Pour son premier poste, il est engagé au foyer de Buc, un des premiers foyers de semi-liberté. Il participe à la fondation du SPES (Séminaire de Perfectionnement des Educateurs Spécialisés). Pendant une dizaine d'années, il fait équipe avec Jean Bégué, conseiller technique de la Sauvegarde de Seine et Oise.

Puis il prend un poste de direction à la Varenne Saint-Hilaire de l'Association Jean Coxtet, de 1961 à 1963, avant d'arriver à l'AEMO de Versailles, à partir de 1963. C'est là que, au contact des assistantes sociales, il se perfectionne dans le case-work. Il prend ensuite la direction du service d'AEMO de Pontoise à partir de 1967 et il assume parallèlement les fonctions de directeur général de la Sauvegarde. En septembre 1972, il est officiellement nommé directeur de la Sauvegarde, poste qu'il occupe pendant 21 ans.

Il le quitte, en mars 1989, pour partir à la retraite, qu'il passe entre la région angevine et la région normande.

Ces "quatre + un" Mousquetaires ont tous une histoire qui se déroule dans un espace géographique très proche. Tout se joue, ou presque, dans un même périmètre. Cette équipe se tient les coudes, elle apparaît comme très soudée. Enfant de ..., élève de ..., frère de ..., parrain de ..., collaborateur de ... : les liens se sont tissés entre les uns et les autres, et il est à remarquer que, dans cette proximité géographique, les choix sont fermes et les acteurs de cette Sauvegarde se sentent fortement ancrés dans leur espace. Une fois arrivés à Pontoise, ils ne bougent plus (ou très peu).

Des établissements, des hommes, des références : on retrouve les mêmes filières, qui passent par quelques lieux-phares : Buc, Hourvari, Vitry, on retrouve les traces laissées par les mêmes inspireurs : Jean Bégué, Jean Ughetto, Maurice Capul, Monique Herborn aussi.

Henri Oblin laisse la place à **Bernard Fougère** à partir de 1989, et ce n'est pas tout à fait fortuit, Bernard Fougère en effet fait lui-même partie de ces réseaux. Il avait 22 ans quand il est arrivé à l'Ecole d'Educateurs de Versailles, dirigée par Maurice Capul. Il se rappelle que l'Ecole était installée au 58 avenue des Etats-Unis, dans la même propriété que le Service en Milieu Ouvert dirigé par Monique Herborn. Après avoir passé son Bac à Cognac, il a été surveillant dans un lycée technique des Yvelines. Il préparait un concours pour entrer dans une école d'officier et logeait comme jeune travailleur à Carrières-sous-Poissy, dans le Foyers de Jeunes Travailleurs de Champfleury, qui est en même temps un foyer de semi-liberté faisant partie de la Sauvegarde de Seine et Oise. Là, le directeur, Gérard Gautier lui conseille, plutôt que de s'orienter dans une carrière militaire, de se former au métier d'éducateur spécialisé. C'est ainsi que Bernard Fougère intègre la première promotion de l'Ecole de Versailles. En 1966, il fait un stage de quelques mois à l'AEMO de Versailles, comme *"travailleur social en voie de spécialisation"*⁴⁸. Il est alors le stagiaire d'Henri Oblin...

⁴⁸ Service AEMO, Sauvegarde Versailles, Informations, N°12, 1966.

Bernard Fougère, lorsqu'il succède à Henri Oblin en 1989, fera équipe avec un nouveau président, Jean-Louis Beauguitte. C'est un magistrat, arrivé comme administrateur en janvier 1985, élu vice-président le 23 octobre 1986, qui est élu président, en remplacement de Henri Briau, à partir du 1er janvier 1989.

II 2 L'OSSATURE, JUSQU'EN 1976

L'Association ne peut en rester à l'AEMO de Pontoise, elle souhaite s'agrandir :

"Les besoins du département du Val d'Oise, sur le plan social, sont immenses. La Sauvegarde, dans son domaine, peut participer activement à l'effort collectif développé dans ce sens. C'est pourquoi elle est décidée à entreprendre la réalisation de nombreux projets."⁴⁹

⁴⁹ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968.

Les services se développent progressivement à partir de "l'AEMO initiatrice". A peine un an plus tard (le 1er février 1969), s'ouvre la Consultation d'Action Educative et de Guidance (CAEG) au 58 rue de l'Hermitage, puis deux ans plus tard (le 1er mars 1971) le Placement Familial Spécialisé (PFS) au 5 rue Carnot. Ces deux établissements et services ont un point commun, celui d'être localisés à Pontoise, tout comme le siège de l'Association.

A partir de 1972-1973, la Sauvegarde élargit son rayonnement géographique. En novembre 1972, l'antenne de l'AEMO est installée à Sarcelles et en 1973-1974, les services de Prévention Spécialisée se développent sur d'autres quartiers de la Ville Nouvelle. La Consultation ferme en 1975 et le foyer de Bessancourt ouvre la même année, venant compléter l'équipement en place, il est situé à une dizaine de kilomètres de Pontoise.

D'un seul service en 1967, l'Association passe à un total de cinq établissements et services en 1977. On est donc face à un développement assez rapide, même s'il reste très progressif et mesuré dans les premières années. L'Association bénéficie de sa situation géographique et administrative, étant dans la conjoncture favorable d'un nouveau département en cours d'équipement. Un principe semble pourtant toujours respecté : garder des unités à dimension humaine. Aussitôt que l'équipe d'une structure grossit, une antenne ou une annexe est installée, pouvant ensuite si nécessaire prendre son autonomie. D'une certaine façon, le modèle initial de l'AEMO de Pontoise se diffuse en cascade.

1er janvier 1968 : ouverture officielle des services d'AEMO, 31 rue de la Coutellerie puis 4 rue Richebourg à Pontoise.

L'histoire de l'AEMO date déjà de plusieurs années, et l'équipe a déjà des habitudes de travail, l'organisation se met donc rapidement en place. L'équipe comportait quatre travailleurs sociaux le 31 août 1967, elle en comportera dix le 1er octobre 1968. L'exiguïté des locaux ne pouvant répondre à cette augmentation du personnel, le service quitte le 31 rue de la Coutellerie pour s'installer au 4 rue Richebourg, le 4 mars 1968, *"dans un cadre qui semble plus propice"*. Mais déjà, *"au bout de neuf mois de fonctionnement, à nouveau le Service commence à se sentir à l'étroit"*⁵⁰. Le prix de journée obtenu en 1968 est de 6,10 FF⁵¹. Chaque travailleur social suit en moyenne 25 mineurs et au maximum quinze familles, la durée moyenne d'une mesure est de deux ans. Le nombre de mineurs pris en charge se confirme rapidement. En 1970, le nombre de visites à domicile se monte à 3250 par an.

⁵⁰ Extraits du Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968.

⁵¹ D'après le compte-rendu du conseil d'administration du 17 juin 1968.

Le modèle de l'AEMO de Pontoise semble alors calqué d'assez près par celui de l'AEMO de Versailles, qui est dirigée et initiée à l'époque par Monique Herborn. C'est une assistante sociale, elle est allée aux Etats-Unis et a incité les éducateurs spécialisés à utiliser le case-work. Lorsque Henri Oblin, présente en 1970 le projet institutionnel de l'AEMO de Pontoise, il donne d'abord les buts du service : *"répondre aux besoins de protection de l'enfance favorisés par l'ordonnance du 23 décembre 1958"*⁵². Il situe l'intervention de l'équipe à trois niveaux : au niveau du mineur, pour lui permettre de bénéficier d'une aide personnelle, au niveau du milieu de vie, pour susciter ou favoriser une évolution qui permette à l'enfant de trouver une possibilité d'épanouissement, au niveau de l'environnement socio-économique, afin qu'une action concertée facilite une éventuelle réinsertion sociale pour le mineur et sa famille. Il est pour cela nécessaire d'obtenir l'adhésion de la famille, par l'instauration d'une relation de confiance.

⁵² Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1968, p8.

Le travailleur social présente ses observations à l'équipe après trois mois d'intervention, après avoir engagé une relation avec l'enfant ou l'adolescent, avec ses parents et avoir observé les personnes dans leur réalité de vie, afin de discerner les facteurs affectifs, pathologiques, socio-culturels... Il en découle une série d'orientations dans l'action à mener par rapport aux parents et par rapport à l'enfant. Pour lui faciliter la tâche, sont organisés des "conseils techniques", rencontres hebdomadaires ou bi-hebdomadaires du travailleur social avec un ou plusieurs de ses collègues, en relation duelle. On peut constater qu'à ce moment-là, l'aide à l'action est confiée non pas à un psychologue, mais à un pair, c'est-à-dire à un travailleur social expérimenté qui se voit délégué une fonction de superviseur ; il y a alors quatre conseillers techniques. Il y a aussi des réunions d'évaluation, regroupant l'équipe, les travailleurs sociaux de services extérieurs, et le juge des enfants ou le représentant de la DDASS. Ces réunions sont ressenties comme lourdes, certains disent qu'ils ont l'impression "de passer devant un tribunal", et elles seront remises en question.

A partir du 1er septembre 1972, Salvat Duhalde, membre de l'équipe depuis le 1er mai 1965 et délégué du personnel, remplace Henri Oblin. La même année, l'équipe déménage dans un immeuble loué au 10 rue Victor Hugo dans des locaux qui semblent plus appropriés⁵³. A partir de cette période, le rôle du médecin psychiatre et le rôle du psychologue émergent plus fortement : ils participent à toutes les évaluations et travaillent en relation étroite avec les travailleurs sociaux. Leur présence au service est qualifiée d'"indispensable", pour mieux comprendre les différentes formes d'inadaptations des mineurs et pour répondre aux demandes formulées par les familles ou les mineurs eux-mêmes. Par ailleurs, la maladie mentale est plus clairement appréhendée et prise en compte dans le processus d'évolution de certaines familles. Salvat Duhalde insiste sur l'importance du diagnostic "établi" par le psychiatre, ce qui permet alors au travailleur social d'orienter son action vers des pathologies repérées, dont les incidences sur le milieu familial sont parfois difficiles à identifier.

⁵³ Lieu où l'AEMO est toujours aujourd'hui.

Les éducateurs deviennent majoritaires au sein de l'équipe. Des approches plus collectives se développent, sur la base de fonctionnement de groupes. Les adolescents participent à l'aménagement d'un local l'été 1973, des ateliers s'ouvrent à partir de 1973, donnant une dimension plus projective et plus créative : travaux manuels, jardinage, marionnettes, peinture (atelier mis en place par Elisabeth Sachet). Les ateliers sont hebdomadaires, ils ont lieu le plus souvent le mercredi après-midi, ils sont animés par les travailleurs sociaux (5 enfants pour un encadrant). Après 1975, les ateliers qui ont une dimension thérapeutique sont supervisés par un psychologue. Ces ateliers sont fortement investis par l'équipe, ils ont une place importante dans la démarche éducative : *"Un enfant, même en situation d'échec, n'est jamais passif au point de ne rien faire. Un peu d'attention fait découvrir le point d'où jaillit une action constructive."*⁵⁴

⁵⁴ Rapport de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1974, p17.

Pour les mineurs dont la scolarité est perturbée, des actions spécifiques sont réalisées, portées par l'éducateur scolaire, engagé dès 1970. L'éducateur scolaire rencontre les enfants chez eux et son but est de favoriser la réinsertion de l'enfant dans sa classe. Compte tenu de l'ampleur des échecs, il s'agit de permettre à l'enfant d'amorcer une forme de réconciliation avec sa communauté éducative d'origine, par le bénéfice d'une relation individuelle⁵⁵.

⁵⁵ Rapport de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1974, p16.

Des sorties sportives et culturelles sont organisées, constituant *"un support constant"* pour le travailleur social. Des séjours de vacances sont organisés et facilités. On achète du matériel de camping, permettant à des familles nécessiteuses de partir en vacances à peu de frais ; on ouvre une ligne budgétaire spécifique nommée *"Fonds de secours"*, pour parer à l'urgence économique pour les plus démunies d'entre elles.

En 1975, l'équipe est constituée d'un directeur, de deux secrétaires, de cinq éducateurs spécialisés, de deux assistantes sociales, d'un éducateur scolaire, d'un psychologue (10 heures hebdomadaires) et d'un psychiatre (8 heures hebdomadaires), ainsi que d'une employée de maison et d'un jardinier (8 heures par mois). Un poste d'éducateur étant à pourvoir, plusieurs éducateurs se sont présentés, mais n'ont pu être agréés, les exigences sont fortes :

*"Le travail en AEMO exige de la part des travailleurs sociaux de grandes qualités personnelles et d'une maturité. Une approche de cette sorte n'est pas un travail de hasard et d'intuition, mais nécessite une forte qualification."*⁵⁶

Outre les réunions de synthèse, une journée par mois est consacrée à une réunion en équipe au cours de laquelle est développé un thème se rapportant au travail, tels la démocratie, la responsabilité, l'engagement professionnel, etc.

Salvat Duhalde et son équipe restent fidèles aux principes initiaux défendus par la Sauvegarde depuis sa création, mais les évolutions semblent pourtant inévitables :

*"La Sauvegarde⁵⁷ de la cellule familiale demeure notre premier objectif. Cela n'exclut pas qu'il existe des limites à l'éducation en milieu ouvert et qu'il faut envisager pour certains mineurs des rééducations spécifiques, des traitements qui ne peuvent être réalisés que dans l'internat."*⁵⁸

⁵⁶ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1975, p18.

⁵⁷ Nous avons reproduit ici exactement le texte de l'archive, dans lequel "Sauvegarde" est écrit avec une majuscule, ce qui laisse planer le doute entre la désignation de l'Association et le nom commun.

⁵⁸ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1975, p19.

1er février 1969 : création de la Consultation d'Action Educative et de Guidance (CAEG), 58 rue de l'Hermitage à Pontoise.

La CAEG est présentée dans le rapport annuel comme une réponse aux besoins du Val d'Oise, qui couvre deux missions distinctes : celle de la Consultation, *"qui évaluera les possibilités et les difficultés des enfants confiés aux différents services et qui aidera à leur meilleure orientation"* et celle du Service de Guidance, *"qui mettra en place un ensemble d'interventions éducatives et thérapeutiques, visant à prendre en charge l'enfant et son milieu de vie"*.

La Consultation et le Service de Guidance constituent en fait deux services administrativement différents, tous deux gérés dans une convention avec la DDASS, mais l'équipe de travail est commune aux deux services. Dès l'ouverture, l'équipe se présente comme *"multidisciplinaire (assistante sociale, éducateur, psychiatre, psychologue, pédiatre, rééducateur, secrétaire)"* et "horizontale", elle se constitue *"dans le refus des notions de pouvoir technique, de hiérarchie, de leadership professionnel"*⁵⁹. La vie de l'équipe repose sur une volonté de responsabilité partagée⁶⁰.

⁵⁹ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1969, p23.

⁶⁰ D'après le Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1969.

Dès 1970, on évolue vers une mise en commun des budgets des deux services, sachant que la répartition est très inégale, la Consultation est financée selon un prix forfaitaire global pour chaque enfant, le service de Guidance selon le principe du prix de journée. Le prix de journée du service de Guidance est de 11,85 FF, le prix de la Consultation est de 871, 25 FF. La solution la plus appropriée à l'époque semble être le paiement des consultations sous forme d'un arrêté de prise en charge de guidance de trois mois. En 1970, le personnel semble stable et au complet : deux assistants sociaux, un éducateur, un psychiatre, une psychologue, un pédiatre, un rééducateur, une secrétaire sous la direction de André Sachet.

L'équipe réfléchit à la notion de clientèle et aux contacts qu'elle construit avec celle-ci. Quantitativement, le chiffre des "clients" baisse progressivement : 132 enfants sont présentés à la Consultation en 1969, 133 en 1970 mais seulement 49 en 1971, 49 en 1972, 44 en 1973. Comment l'interpréter : est-ce dû à une utilisation parcimonieuse de cette institution de la part de la DDASS ou à un problème géographique, qui rend illusoire la volonté de vouloir couvrir le département du Val d'Oise tout entier ? On peut s'étonner du fait que la DDASS très demandeuse au départ, puisque la signature de la convention avec elle devait engager une collaboration étroite, soit devenue très réticente puisqu'elle envoie de moins en moins d'enfants à une institution qu'elle subventionne au premier chef. La réduction importante du nombre de clients entraîne une réduction de l'équipe de travail.

L'habilitation du Ministère de la Justice a été demandée dès 1969, mais son obtention tarde à arriver : *"des difficultés administratives ralentissent son aboutissement"*⁶¹. L'équipe s'efforce de repenser la finalité de l'institution, son utilité, son efficacité, son mode de fonctionnement. La baisse constatée du nombre de clients la conduit à chercher à intensifier les rencontres avec les organismes demandeurs, "de façon à élucider les malentendus, à se remettre en cause et à progresser". Certains envisagent de sortir du cadre de la convention avec la DDASS, qui de fait se trouve partiellement récusée par sa sous-utilisation. En juin 1973, une demande est faite par le service de prévention de la DDASS pour étudier la création d'une antenne de la Consultation sur le secteur Sarcelles-Garges-les-Gonesse, qui semble être *"le seul espoir sérieux de survie à long terme"*⁶². Cette antenne devait répondre aux besoins spécifiques de ce secteur et surtout rendre les déplacements moins contraignants, en favorisant un travail de proximité. mais ce projet d'extension est abandonné et le directeur André Sachet démissionne. La Consultation est finalement fermée le 30 juin 1974.

⁶¹ Compte-rendu du conseil d'administration du 15 juin 1970.

⁶² Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1973

Le rapport annuel de 1974 rend compte de la fin de cette expérience, des hypothèses sont esquissées, qui pourraient justifier cette fermeture : structure "disproportionnée et sous-utilisée", certaines "maladresses" de la part de l'équipe, "qui a peut-être un peu trop fonctionné sur des illusions", changement d'orientations de l'équipe qui s'est dirigée vers le soin et la thérapeutique, ou plutôt problèmes inhérents à une habilitation unique, celle de la DDASS. La fin d'une institution est toujours difficile à vivre, et "il reste à souhaiter", souligne le compte-rendu, "que les enseignements à tirer de cette expérience évitent la répétition de tels épilogues".

1er mars 1971 : création du Placement Familial Spécialisé, 31 rue de la Coutellerie puis 5 rue Carnot à Pontoise.

Le Placement Familial Spécialisé (PFS) est lancé en 1971, il est une réponse à la demande des deux services précédents et obtient l'accord de la DDASS du Val d'Oise et des Services de l'Education Surveillée. C'est une structure assez originale, qui très certainement s'est inspirée de l'expérience menée à Versailles dans la Sauvegarde "mère".

C'est au départ une assistante sociale de l'AEMO de Pontoise qui prend ce nouveau service en charge, Lydie Couppé, elle a été directement embauchée par la Sauvegarde du Val d'Oise. Le PFS s'adresse prioritairement à "des enfants qui ont eu une expérience négative de la vie familiale" ainsi qu'à "des enfants de parents présentant des difficultés importantes momentanées" et à des mineurs "réputés difficiles"⁶³.

⁶³ Extraits du projet initial du Placement Familial Spécialisé, daté de 1971.

Ce nouveau service est présenté dans le projet initial en ces termes : "Le Placement Familial peut être une des solutions à envisager pour aider un enfant qui pâtit de son milieu ou n'y est plus supporté. C'est une formule entre le milieu ouvert pur et simple et l'internat, qui n'est pas définitive". Pontoise, "capitale administrative du département"⁶⁴, semble toute indiquée pour démarrer ce service. Fin 1971, le PFS accueille 47 enfants placés dans 26 familles d'accueil. Pour chaque "cas", il est prévu une préparation et un suivi de placement. L'enfant ne doit pas être l'objet de rivalité entre les deux familles, la famille d'origine et la famille d'accueil. Il est prévu qu'il puisse s'exprimer vis-à-vis de l'équipe du placement familial. Si cette situation est mal supportée par la famille d'accueil, l'équipe doit l'aider et si la famille accepte de dépasser ce stade de rivalité autour de l'enfant, elle pourra en parler dans les réunions où participent plusieurs autres familles d'accueil.

⁶⁴ Projet initial du Placement Familial Spécialisé, 1971, op. cité.

Le 11 juillet 1971, le service du PFS obtient l'habilitation Justice. Dès 1972, un certain nombre d'activités sont proposées dans le cadre du PFS : piscine à Conflans, sorties organisées, expositions musées, séjours de ski, etc. Des ateliers sont également mis en place : travaux manuels, peinture, marionnettes, se déroulant dans une cabane située dans le jardin du service, 5 rue Carnot. Voilà comment est présentée la raison d'être de ces activités : "Chaque enfant exprimera sa présence d'une façon orale, écrite, graphique, picturale, de façon excessive, inhibée, même ceux pour lesquels exprimer quelque chose est impossible, car trop angoissant. L'enfant dira ou ne dira pas, il le fera à son rythme et parfois après la séance"⁶⁵. L'équipe s'étoffe progressivement : en 1975, il y aura une directrice, un chef de service, trois travailleurs sociaux, un psychiatre, une secrétaire, une aide-comptable.

⁶⁵ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1974.

En octobre 1975, un Foyer d'Accueil est ouvert à Bessancourt⁶⁶, ce qui permet au Placement Familial de disposer d'un centre permettant d'accueillir des jeunes dans des cas d'urgence ou "en attente de placement"⁶⁷.

⁶⁶ Voir un peu plus loin la présentation de cet établissement

⁶⁷ Cette expression figure dans tous les rapports de cette période. Il s'agit en fait d'enfants déjà placés qui sont en attente d'orientation.

1er novembre 1972 : création de l'AEMO, 1 rue Robert Desnos à Sarcelles.

Dès 1970, la création d'une antenne de l'AEMO à Sarcelles est évoquée dans les réunions de service de l'équipe de Pontoise. L'extension du service envisagée répondrait ainsi à une demande du Tribunal pour Enfants de Pontoise (secteur 1). En fait, le service ne sera créé à Sarcelles qu'en novembre 1972. La ville de Sarcelles est choisie en raison de sa position géographique, au milieu des nouveaux ensembles de Garges, Gonesse, Goussainville, où la demande est importante.

L'équipe est formée d'une directrice, Yvette Pottier ancienne éducatrice à l'AEMO de Pontoise, de deux assistants sociaux, d'un médecin psychiatre, d'un psychologue et d'une secrétaire. Chaque travailleur social suit environ 25 mineurs, comme à Pontoise. Dès avant l'ouverture du service, plusieurs réunions ont eu lieu avec les différents travailleurs sociaux de Sarcelles et Garges, afin d'apprendre à se connaître et de mieux définir les besoins des jeunes sur ce secteur ; par la suite, ces réunions se poursuivent et deviennent mensuelles.

L'équipe s'agrandit avec l'arrivée de deux assistants sociaux supplémentaires en 1973 et d'un autre en 1974. Un atelier thérapeutique est créé, il concerne six enfants de 10 à 13 ans, il est animé par un éducateur et un psychologue, qui proposent comme moyen d'expression la peinture et l'utilisation de la terre. Deux travailleurs sociaux de l'équipe peuvent être amenés à intervenir dans une même famille.

En 1974, le nombre de mesures prises en charge par le service de Sarcelles est de 284, ce secteur est un des plus chargé en clientèle. En 1975, le service obtient un local, destiné à être un lieu d'activités pour les enfants et les adultes.

1er septembre 1973, ouverture du Service de Prévention Spécialisée, 3 bis rue Jean-Paul Soutumier à Pontoise et avril 1975, 3 La Croix-Petit-Verte à Cergy.

Fin 1972, l'Office Social Municipal de Pontoise étudie les problèmes relatifs aux jeunes pontoisiens dans le cadre de la Commission Jeunesse. Et le 12 juillet 1972, l'OSM demande à la Sauvegarde d'étudier la possibilité de créer un service de prévention spécialisée. Le 1er septembre 1973, la Sauvegarde embauche un éducateur : Yves Le Breton, qui est chargé de la mise en place de ce service. Le 29 novembre 1973, une convention est signée entre l'OSM et la Sauvegarde.

Le 19 avril 1974, la Sauvegarde reçoit un agrément préfectoral provisoire et des locaux sont mis à disposition par l'OSM au 3 bis rue Jean-Paul Soutumier, l'équipe est composée à ce moment-là du responsable de la structure (Yves Le Breton), de deux éducateurs et d'une secrétaire. Le service trouve progressivement sa place dans le contexte de la ville nouvelle : des rencontres ont lieu avec des travailleurs sociaux du secteur, l'équipe participe aux groupes d'animation globale de la ville nouvelle, cherchant à assurer une cohérence dans l'axe du travail social. Parallèlement, une réflexion plus spécifique est menée dans le cadre des réunions régionales des éducateurs de prévention spécialisée à l'ANEJI.

Le projet du service s'élabore à partir d'une enquête de type sociologique dans les différents quartiers, afin de mieux sentir de l'intérieur les problèmes que se pose la population.

"Ce projet est centré autour de deux formes d'interventions :

- dans les quartiers : répondre à la demande explicite⁶⁸ des jeunes, être à l'écoute des jeunes en rupture ou des marginaux, élaborer des projets collectifs en articulation avec les autres travailleurs sociaux, dans un cadre non institutionnel

- dans la ville : reconsidérer l'animation de quartier à partir de sa réalité et de la demande exprimée."

Finalement, le service choisit de limiter ses interventions sur les quartiers des Cordeliers et des Louvrais, où la population est nombreuse et jeune. Le service se propose alors de réfléchir avec les jeunes sur la non-utilisation des équipements socio-culturels offerts par la ville et de les aider à s'y insérer : *"Ce service ne souhaite pas être perçu comme une structure d'assistance supplémentaire mais favoriser l'autonomie sociale des jeunes et réinstaurer une dynamique positive chez eux"*⁶⁹. L'équipe collabore avec les Foyers de Jeunes Travailleurs, organise des activités de loisirs (varape, théâtre, rencontre avec des artistes, participation à la vie de la Maison des Jeunes, préparation des vacances personnelles, camps en week end prolongés ...). Elle s'engage dans un travail de médiation Justice/Jeune et travaille avec l'ANPE, car déjà *"l'embauche des jeunes est rendue difficile par la conjoncture socio-politique"*⁷⁰.

Le 1er avril 1975, une nouvelle équipe se crée sur le secteur Nord du quartier Préfecture de Cergy ville Nouvelle, à la demande de l'ALFA (Association pour le Logement et la Formation des Adultes) et du Syndicat Communautaire d'Aménagement de la Ville Nouvelle. Elle est composée de trois éducateurs spécialisés et dispose d'un local situé au 3 Croix-Petit-Verte à Cergy, qui s'avère rapidement inadapté face au nombre important d'enfants dans la tranche d'âge 12-15 ans. Mais une demande de local à la MJC est refusée par le Conseil Municipal. L'équipe de Cergy souhaite centrer son action d'une part sur la vie du groupe social du secteur Nord, et d'autre part sur le réseau de relation créé par les jeunes, *"dans le but de les accompagner en dehors du territoire"*⁷¹.

La même année s'ouvre le Club des Cordeliers à Pontoise, sur la demande des jeunes, et avec la participation des services techniques de la ville, des responsables d'associations, et des habitants.

1er novembre 1975 : ouverture du Foyer d'Accueil, 97 avenue de Paris à Bessancourt.

C'est la première unité d'internat de la Sauvegarde. Elle est *"attendue"*⁷², c'est une structure complémentaire au Placement Familial Spécialisé qui paraît à ce moment-là *"indispensable"*⁷³. Un projet dans ce sens a été élaboré par l'équipe du Placement Familial *"après avoir été longuement mûri"*⁷⁴, il a été déposé à la DDASS en juin 1975, en vue d'obtenir l'autorisation d'ouverture. Le Foyer devra permettre également d'accueillir les mineurs en attente de placement, confiés par les juges, la DDASS et les services sociaux.

C'est Henri Briau qui est chargé de régler l'achat immobilier de Bessancourt : *"une bonne affaire"*⁷⁵, semble-t-il. C'est la Caisse des Dépôts et Consignations qui en fait l'acquisition, sous la condition de son rachat dans les cinq ans par la Sauvegarde du Val d'Oise. Un bail de location est signé par les deux organismes le 11 juin 1975.

⁶⁸ Ceci est un extrait du Rapport annuel de 1973. Quelle pouvait être à l'époque la demande "explicite" des jeunes ? La question est complexe...

⁶⁹ Rapport annuel de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, 1974.

⁷⁰ Rapport annuel, 1974, op.cité.

⁷¹ Rapport annuel, 1975, op.cité.

⁷² Rapport annuel, 1975, p3, op. cité.

⁷³ Rapport annuel, 1975, p25, op. cité.

⁷⁴ Rapport annuel, 1975, p25, op. cité.

⁷⁵ D'après son témoignage, réalisé le 27 février 1996, op. cité.

Il est prévu pour cela de demander une subvention de 50% au Ministère de la Santé, de 40% à la Caisse d'Allocations Familiales, sachant que la Sauvegarde apportera elle-même 10%. Dans toute cette période, le foyer de Bessancourt sera la seule acquisition de la Sauvegarde.

Le personnel embauché dès le 10 octobre 1975 comprend un directeur (Moïse Elkouby), une économiste-secrétaire, 4 éducateurs et éducatrices, une cuisinière, une employée de maison. Il est prévu pour un encadrement de 15 mineurs ou mineures au maximum. Le foyer commence à fonctionner dès octobre 1975, en accueillant 8 enfants. Il est conçu au départ comme le prolongement du Placement Familial, il semble donc évident que les deux équipes travailleront de concert, *"pour assumer une certaine continuité dans le travail auprès des enfants"*. Le prix de journée est commun aux deux structures, *"afin que les enfants puissent passer d'un service à l'autre sans difficulté administrative"*.

Voilà comment est présentée *"la vocation"* du Foyer dans le rapport annuel de 1975 :

- *préparer les jeunes pris en charge à un placement convenablement réalisé dans une famille d'accueil, en évitant les placements en urgence, trop souvent générateurs de difficultés, voire d'échec supplémentaire.*

- *opérer un déconditionnement de l'enfant en le maintenant provisoirement à distance de situations traumatisantes, conflictuelles ou pathogènes.*

- *réaliser une observation scrupuleuse et méthodique des enfants.*

- *procéder à une orientation judicieuse, adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille naturelle.*

Les nécessités étaient-elles si claires ? Dès 1976, dans le rapport annuel, il est mentionné que le Foyer d'Accueil *"s'interroge sur ses modalités de fonctionnement et sa finalité"*. Le directeur se positionne par rapport aux objectifs définis dans le projet d'ouverture en formulant quelques réserves :

"Malgré le caractère transitoire du placement, l'accent est mis sur une prise en charge éducative et psychologique. Mais, prendre en compte de manière aussi massive le traitement de l'enfant est en contradiction avec un placement provisoire, d'autant plus qu'il est signifié au mineur, ce qui le met dans le désarroi et provoque des passages à l'acte agressifs dirigés contre l'institution."

Des désaccords se sont très vite exprimés au sein de l'équipe et dans les rapports du Foyer avec ses partenaires institutionnels, par rapport à *"l'incohérence de ce mode de prise en charge et ses répercussions au niveau des mineurs"*, c'est l'objet de plusieurs débats au sein des deux équipes Foyer et PFS et d'une réflexion dans le cadre de la Commission Technique de l'Association. Finalement, de nouvelles orientations sont proposées, visant à lever l'incohérence de l'objectif de placement à court terme, d'autant plus flagrante que le département ne possède pas suffisamment de structures et qu'elles ne sont pas suffisamment diversifiées, c'est du moins ce qui est affirmé. Le Foyer aura principalement pour fonction de prendre en charge d'une part douze mineurs à long terme (en maintenant la recherche d'une orientation possible), et d'autre part trois mineurs en situation d'urgence et pour un placement provisoire ⁷⁶.

⁷⁶ Rapport annuel, 1977, p48.

Un décalage s'est rapidement fait sentir entre le projet élaboré par l'équipe du PFS et les orientations prises par la nouvelle équipe du foyer et des tensions se sont faites jour dès le départ. De ce fait, l'identité de la structure a toujours vacillé entre foyer éducatif et foyer d'accueil et d'orientation. L'équipe s'est investie dans son rôle éducatif et a été tentée par une prise en charge des mineurs à moyen et long terme, et elle a eu tendance à dépasser le strict temps de l'observation, en principe limité à six mois.

II

3

UNE ORIENTATION DOMINANTE : LE MAINTIEN EN FAMILLE À TOUT PRIX

Jusqu'en 1975, date de l'ouverture du Foyer d'Accueil de Bessancourt, toutes les unités ont répondu à la priorité qui avait été annoncée dans l'article 1 des statuts de l'ADSEA du 4 novembre 1967 ⁷⁷, c'est-à-dire : *"la création, l'organisation, le fonctionnement des structures en milieu naturel dans la perspective de permettre le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu de vie naturelle"* ⁷⁸. Le choix de l'internat est fait tardivement et sous la contrainte des nécessités du moment. Le développement des équipements amène de fait une diversification des solutions proposées aux mineurs et les orientations pédagogiques peuvent ainsi s'affirmer de manière plus nette.

⁷⁷ Affirmation d'Henri Oblin, dans son rapport *Aspects de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise*, 6 septembre 1977, p26.

⁷⁸ Petite remarque : dans tous les textes de cette époque produits par la Sauvegarde, l'adjectif "naturelle" dans l'expression "milieu de vie naturelle" est au féminin, c'est donc, on peut le supposer, la vie qui est naturelle...

Le personnel, dans les dix premières années, augmente sensiblement dans une volonté affirmée par la Sauvegarde employeur, d'ancrage et de stabilité.

En août 1967 : 6 postes, au 1er janvier 1968 : 12, en 1969 : 30, au 31 décembre 1971 : 35⁷⁹, au 31 décembre 1972 : 39. En 1973, on arrive à 41 postes et on se félicite dans le rapport annuel, d'être arrivé à "une stabilité réelle". En 1977, 58 postes sont gérés par la Sauvegarde du Val d'Oise.

⁷⁹ Six postes sont créés pour le Placement Familial Spécialisé cette année-là.

Dans le rapport annuel de 1969, concernant l'AEMO de Pontoise, Henri Oblin donne des informations sur sa manière de concevoir le recrutement du personnel. Parmi ce qu'il dénomme globalement "travailleurs sociaux" dans ses différents rapports, il précise qu'il désigne quatre professions : "assistantes sociales, éducateurs, psychiatre, psychologue". Il insiste sur l'importance de la complémentarité dans l'équipe, et "sur l'équilibre qui est recherché entre la mixité des sexes, la différence d'âge et l'ancienneté professionnelle, l'expérience humaine".

La petite équipe initiale a donc grossi rapidement, elle a étendu géographiquement son rayon d'action et les modes d'organisation du personnel ne pouvaient être les mêmes qu'au départ. Plusieurs initiatives sont prises dans un objectif de communication entre les équipes et entre les responsables des structures.

En 1970-1971, en référence à l'article 11 des statuts⁸⁰, Henri Oblin rédige "un projet de Commission de Conseil de Direction". Cette Commission aurait pour but "d'assurer une liaison entre le conseil d'administration et les services, d'aider les directeurs dans la conduite des établissements, de favoriser une plus grande objectivité dans la solution des problèmes d'institution, de mettre en place une procédure de réflexion et de conciliation dans les conflits ou problèmes éventuels"⁸¹.

⁸⁰ Voir partie 2 du 1er chapitre.

⁸¹ Projet de Commission de Conseil de Direction, 21 janvier 1971 (archive).

En 1972, Henri Oblin se soucie de l'intégration des différents services et des relations entre eux. Plusieurs réunions inter-services ont lieu au cours de l'année 1972. Ces réunions regroupent tout le personnel de l'association. Elles traitent d'un certain nombre de thèmes comme les techniques de travail, les relations entre les équipes, etc. A la demande des personnels, une commission technique est créée pour étudier la politique générale des services.

Est-ce que cet ensemble a forgé une politique ? Est-ce que tous avaient l'impression d'appartenir à une même équipe, celle de la Sauvegarde ? La création tardive de l'Association et le recrutement massif de nouveaux personnels ont très certainement œuvré dans ce sens. Les personnels, à quelques années près, sont tous arrivés en même temps et ont été embauchés sur les mêmes exigences. Ils appartenaient culturellement et professionnellement à une même génération. Le ciment a pris d'autant mieux que le développement des équipements a été conçu de manière relativement progressive et maîtrisée.

Henri Oblin a joué dans cette mise en place un rôle essentiel. Il a eu carte blanche et s'est donné les moyens de défendre ses convictions. Il a ouvert le feu du démarrage et par sa permanence dans la fonction, il a su utiliser le temps comme un atout. Il a eu l'aval du conseil d'administration et a cherché à entretenir de bonnes relations avec les administrateurs. Cependant, à la fermeture de la Consultation en 1974, le conflit n'a pu être évité, il a engendré le départ du président Maître François Farge. A partir de 1974, le tandem entre Henri Oblin et Henri Briau, le nouveau président, a bien fonctionné. Voici comment Henri Briau définit sa collaboration avec Henri Oblin, qu'il qualifie d'"étroite et productive" : "On était bien d'accord. J'étais son président, mais pour l'action sociale, il était mon éducateur !".

La Sauvegarde du Val d'Oise, dans les premières années de son existence tout particulièrement, semble très soutenue et encouragée dans son développement par "les autorités de tutelle"⁸². Elle reçoit entre autres une écoute très compréhensive de la part de la DDASS. L'inspectrice Mlle Geli est invitée au bureau du Conseil d'administration et collabore de manière très positive. Henri Briau en témoigne : "Elle soutenait vraiment notre action, elle s'occupait des familles, elle cherchait toujours à aider financièrement nos initiatives". Plus tard, il semble que la DDASS soit devenue plus administrative, se référant surtout à son rôle de contrôle.

⁸² C'est l'expression qu'on employait à l'époque...

La création du conseil d'administration a été de fait précédée par l'existence d'une équipe de salariés : "Il y a eu de fait une antériorité des salariés sur les administrateurs" pense André Sachet. Ces conditions particulières de création de la Sauvegarde, l'influence de l'équipe fondatrice de l'antenne de Pontoise, le style de travail des personnels recrutés au démarrage, la personnalité du directeur général, ont certainement contribué à construire une dynamique éducative. Henri Oblin est un créatif, un homme d'action, il se sent poussé par une réalité. A Versailles, les équipes sont lourdes, il est difficile d'y faire son chemin, et il se situe à distance de la sphère dirigeante. La création des départements est une opportunité dont il se saisit sans hésiter. Propulsé dans l'autonomie et l'indépendance, il trouve ainsi l'occasion de donner une ampleur positive à ses projets. Il met rapidement la structure en place, tout en agissant avec prudence. Comme il le dit lui-même, il n'a pas fait les politiques de la Sauvegarde "à lui tout seul", mais il a fait des choix auxquels il s'est efforcé de rester fidèle. Parmi ceux-ci, le milieu ouvert.

Il est toujours resté farouchement réticent par rapport à la solution de l'internat. Lui-même avait eu une expérience d'éducateur en internat douze années (1951 à 1963) avant d'arriver dans le milieu ouvert. Écoutons maintenant comment il présente sa politique à l'assemblée générale du 26 mai 1977.

⁸³ Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise, *Aspects de la politique de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise*, Pontoise, 6 septembre 1977, p26.

Cette assemblée générale a plus de relief que les années précédentes, car la Sauvegarde souhaite marquer ses dix ans d'existence. Ce jour-là, trois nouveaux administrateurs sont élus et deux administrateurs sortants sont réélus. Henri Briau est reconduit à la présidence et fait pour ce dixième anniversaire une allocution plus longue et plus fournie que les autres années. Maître François Farge, en écho, lui répond. Le même jour, Henri Oblin présente un rapport assez fourni ⁸³ qui recadre les politiques de la Sauvegarde tout en faisant le bilan des dix premières années. Il y réaffirme ses convictions, en annonçant dans son préambule que, quoiqu'il en soit, *"il ne faut jamais perdre de vue que l'enfant et l'adolescent, sont les raisons d'être de l'association"*. Il y défend la notion de temps, *"qui est un facteur clé dans l'action éducative, mais aussi pour certaines réalisations ; compter avec le temps, c'est œuvrer à long terme"*. Il insiste sur la nécessité de la prudence : *"la prudence est un facteur de réflexion ; s'assurer du temps nécessaire pour penser sérieusement et préalablement son action, en toute sérénité si possible"*.

Il y exprime les choix pédagogiques qui ont été faits :

"Il faut maintenir l'enfant ou l'adolescent dans son milieu de vie naturelle aussi longtemps que possible par l'intervention d'une aide appropriée. Sinon la séparation éventuelle aura pour objet un retour aussi rapide que possible dans son milieu de vie naturelle. La famille naturelle sera considérée comme irremplaçable même si nous sommes amenés, dans certains cas bien précis, à organiser une séparation du milieu familial."

Il défend l'idée de petites unités avec des équipes multidisciplinaires comprenant un nombre limité de personnes. Il souligne l'importance du personnel *"non seulement diplômé mais formé"* et il s'engage à lui favoriser des démarches de perfectionnement. Enfin, il expose la politique de l'association :

"L'Association a le souci de son image de marque, qui repose sur l'ouverture d'une part et le sérieux de l'action d'autre part. Elle souhaite s'insérer dans le contexte du secteur social qui est le sien. Sa préoccupation est de rechercher et d'obtenir la participation la plus large de la société à son action éducative. La politique menée par l'Association conserve une part inévitable de pragmatisme. Cette politique à but éducatif doit nécessairement en effet tenir compte de certaines réalités qui ne sont pas toujours faciles à percevoir. La position des pouvoirs publics n'est pas toujours clairement exprimée ; celle-ci entraîne obligatoirement des modifications pour des adaptations de dernière heure."

L'écriture d'une politique en soi ne veut rien dire. Seul le vécu d'une politique prend un sens, une signification. Le but final de l'Association est la disparition progressive de ses interventions à tous niveaux énoncés précédemment, par une réinsertion des mineurs qui lui sont confiés dans la société et par une meilleure adaptation de leurs familles en difficulté."

Henri Oblin se souvient de l'effet et de l'écho qu'a eu ce document sur la politique de la Sauvegarde : *"En 1977, ce document a été diffusé uniquement aux directeurs et aux membres du conseil d'administration. Il expose tous les aspects de la vie de l'Association à ce moment précis. J'ai rédigé ce document pour répondre au syndicat qui prétendait que L'Association n'avait pas de politique cohérente. Si je n'ai pas diffusé le document de manière plus large, c'est que pour moi, la politique est quelque chose de vivant et donc nous ne pouvons la figer par un écrit. Si j'ai écrit ce texte, c'est uniquement pour obliger les partenaires à effectivement constater que l'Association avait une politique. C'était pour montrer que ce n'est pas le hasard qui nous menait et pour indiquer ce que nous faisons, comment et pourquoi, dans quel sens nous allions et ce que nous recherchions."* ⁸⁴

⁸⁴ D'après l'entretien d'Henri Oblin, réalisé le 19 juillet 1995.

La Sauvegarde cherche assez tôt à s'inscrire dans le réseau des partenaires extérieurs, tout en gardant un double équilibre : défendre son identité en maintenant quelques principes forts et s'insérer dans le contexte social immédiat en s'approchant des autres partenaires sans se situer en concurrence avec eux. La Sauvegarde du Val d'Oise adhère à l'AFSEA (Association Française de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) dès 1969. Notons que la Sauvegarde des Yvelines, elle, n'adhèrera à l'AFSEA qu'en 1992. Peut-être se sentait-elle assez puissante pour ne pas ressentir le besoin de ce type d'affiliation, peut-être est-ce volonté d'indépendance, à moins qu'il ne s'agisse de différences politiques ou idéologiques... Ceci est un sujet ⁸⁵ que nous ne traiterons pas ici. Pour la Sauvegarde du Val d'Oise en tout cas, cette affiliation pouvait apparaître comme un label de reconnaissance qui avait l'avantage de la positionner comme partenaire.

⁸⁵ Nous savons que la Sauvegarde des Yvelines s'intéresse à son histoire, et sûrement cette question de son rapport au mouvement général des Sauvegardes et à l'AFSEA est ou sera étudiée.

D'autres grandes associations sont voisines géographiquement, mais sont assez différentes dans leurs références et leurs choix pédagogiques. Outre la Sauvegarde des Yvelines qui, elle, est restée fidèle au choix de l'internat tout en développant le milieu ouvert, il y a "La Vie au Grand Air" qui possède plusieurs établissements et services dans le département et plus précisément dans le Vexin. C'est une association beaucoup plus âgée (elle a été fondée dans l'entre-deux guerres) qui n'est pas dans la même logique territoriale puisqu'elle a une couverture nationale. A cette période, elle a uniquement des agréments ASE et n'a pas encore d'habilitation Justice ; elle reçoit prioritairement des cas sociaux. Elle gère un service de Placement Familial Spécialisé, ouvert à Vétheuil en 1964, transféré à Magny-en-Vexin en 1973, et un service d'AEMO à Magny à partir de 1969, un centre d'accueil, d'observation et de placement familial ouvert en 1966 La Viosne à Chars, un centre éducatif et professionnel à Corneilles-en-Vexin, auxquels il faut ajouter à cette époque plusieurs expériences de foyers familiaux, autour de couple d'éducateurs.

Il faut citer ensuite l'EREA (contraction du nom de deux villes Ermont et Eaubonne)⁸⁶, association qui possède en 1972 une structure d'AEMO à Ermont. Il y a également dans le département plusieurs autres établissements gérés par diverses associations, dont un certain nombre de maisons d'enfants à caractère social. C'est dans le même moment que ATD Quart-Monde installe son siège social à Pierrelaye. Il ne faut pas oublier enfin l'Education Surveillée, qui est fortement implantée dans le département avec l'établissement de Brécourt (créé en 1947) et la Consultation de Pontoise.

⁸⁶ Devenue aujourd'hui depuis peu de temps ADPJ (Association de Défense et de Prévention pour la Jeunesse).

Il y a aussi l'Association "Vers la Vie" (devenue AVVEJ⁸⁷ en 1977), qui n'est pas dans la même zone géographique mais qui, de par son histoire et ses réseaux, croise assez souvent les chemins de la Sauvegarde des Yvelines et ceux de la Sauvegarde du Val d'Oise. Elle a démarré en 1951 à Saint-Lambert des Bois sous l'impulsion de Jean-Claude Ferrand et possède douze établissements en 1977.

⁸⁷ Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes.

Ce petit voyage associatif montre combien il serait intéressant de dessiner une cartographie des établissements et services, croisant à chaque période les filières qui se trament et qui sont souvent à la base des alliances et des collaborations éducatives et institutionnelles.

Lorsque la Sauvegarde a démarré en 1967, c'était une période de croissance. Dix ans plus tard les administrateurs ont encore toute raison de croire qu'ils obtiendront les moyens à la mesure de leurs ambitions, à la faveur des financements spécifiques accordés aux nouveaux départements de la couronne parisienne. La demande sociale reste forte et les organismes de tutelle s'en font les vecteurs. Plusieurs banlieues en plein grossissement, des villes nouvelles qui sortent de terre, de nouveaux quartiers, une économie en transformation, mi-urbaine mi-rurale selon les zones du département... sont autant de données en mouvement qui rendent nécessaire l'existence de lieux-sas de type éducatif.

Le Val d'Oise en 1977 est encore en cours d'équipement, dix années n'ont pas suffi à inventer et à installer toutes les structures appropriées.

Postface

Cette brochure avait un premier objectif : dessiner le profil de la Sauvegarde du Val d'Oise, comprendre les raisons de sa création, évaluer les choix qui ont été faits pour sa mise en place et son développement sur les dix premières années. Ces quelques données étant établies et ayant - je l'espère - éclairé le lecteur, plusieurs questions viennent à l'esprit :

- cette Sauvegarde appartient-elle à la famille des autres Sauvegardes - à condition qu'il existe un "esprit" ou du moins des caractères communs entre toutes les ADSEA - et si oui, de quelle manière ?

- la création tardive de l'ADSEA-95 en 1967 fait-elle de celle-ci une Sauvegarde d'une autre génération, est-elle originale et si oui, pourquoi ?

- ce qui s'est produit dans le département du Val d'Oise par rapport au développement du secteur (public et privé) est-il à rapprocher de ce qui s'est passé dans les autres départements créés à la même période, c'est-à-dire l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine Sain-Denis, le Val de Marne ?

- l'agencement des personnes, des références, des lieux, des institutions de cette Association s'apparente-t-il à d'autres agencements de la même période ou est-il lié à des particularismes socio-géographiques ?

- comment se jouent les représentations et les filiations de chaque profession : assistante sociale, éducateur, psychologue, magistrat... dans la mission qui lui est assignée ?

Ces interrogations ne sont pas à reléguer dans un tiroir ... Il faut se mettre au travail ! Ce groupe "histoire" a fonctionné de manière continue et impliquée. Souhaitons que d'autres prennent des initiatives semblables et que des mises en comparaison puissent enfin se faire, non pas en restant dans un débat des mots ou dans une revendication de valeurs, mais en suscitant une analyse approfondie de ce qui constitue la dynamique des politiques menées en région parisienne dans le secteur social et éducatif. C'est à cette condition que pourront être étudiés les rapports entre les associations du secteur social et éducatif sur les territoires de la région parisienne, les rapports de celles-ci avec les autorités "de tutelles", le profil et la personnalité des administrateurs et des professionnels qui ont œuvré dans ces réseaux. C'est à ce prix que l'on pourra cerner les politiques qui ont été menées, revendiquées et défendues.

Je suis personnellement convaincue que, pour avancer dans notre réflexion, il faut développer une histoire régionale de l'éducation spécialisée⁸⁸. C'est ainsi que l'on pourra saisir les réseaux et la manière dont ils diffusent, en prenant en compte les données géographiques, historiques, économiques, politiques, anthropologiques, culturelles propres à chaque région. L'histoire de ce secteur n'est pas isolée des autres histoires, elle est portée par des hommes et des femmes appartenant à différentes générations, qui ont suivi un certain nombre de filières, qui partagent des références, qui aussi ont leurs propres militances et leurs propres pratiques.

⁸⁸ C'est l'entreprise que nous menons collectivement depuis 1994 au CNAHES (Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée). Plusieurs réunions régionales ont déjà eu lieu dans ce sens, avec la participation des acteurs des premières générations et avec collaboration de chercheurs (Dijon, Rennes, Strasbourg, Lille, Nancy, Bordeaux). D'autres sont en préparation (Toulouse, Marseille, Clermont-Ferrand).

Françoise Tétard

Le 10 octobre 1997



▲ 31, rue de la Coutellerie à Pontoise
Premier service de l'A.E.M.O. et siège
et premier local du placement familial spécialisé



▲ 10, rue Victor Hugo à Pontoise
Service de l'A.E.M.O.



▲ 58, rue de l'Hermitage à Pontoise
Consultation



▲ 51, rue Carnot à Pontoise
Service de placement familial spécialisé



◀ 2, rue Rabelais à Pontoise
Second siège de l'association



▲ 3 bis, rue Jean-Paul Soutumier à Pontoise
Premier local de la prévention spécialisée



▲ Lieu qui a accueilli la prévention spécialisée à Cergy



Le présent registre destiné à servir de li-
bration au Conseil d'Administration et de l'Assem-
blée générale de l'Association, et spécialement
celles ayant trait aux modifications des sta-
tuts et aux changements survenus dans
l'Administration et la Direction de l'Associa-
tion dite "Sauvegarde de l'enfance et
de l'adolescence du Val d'Oise" dont
le siège social est à Pontoise.

Contenant cent feuillets (100) a été
coté et paraphé par nous Préfet du Val
d'Oise, par premier et dernier feuillet
Pontoise le

13 OCT 1967



Pour le Préfet
Le Chef de Service chargé de Service
de l'Administration Générale et de
la Réglementation

▲ Déclaration à la Préfecture,
de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise,
en date du 13 Octobre 1967.

l'association, en l'honneur à cet effet. Le rôle du Conseil d'Administration est, en l'absence des parents, de conseiller, de modérer avec la responsabilité de décider. En fait il doit administrer !

Le prélatable épuisé, les personnes présentes décident, à l'unanimité, de se constituer en Assemblée Générale Constitutive.

Monsieur Brunet Moret propose la candidature de Monsieur Le Batonnier Large, à la présidence de cette nouvelle association. Il est élu à l'unanimité.

Monsieur Le Président Large fait adopter à l'unanimité l'appellation de la nouvelle association :
"Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Val d'Oise".
Son Siège Social est à Pantouze.

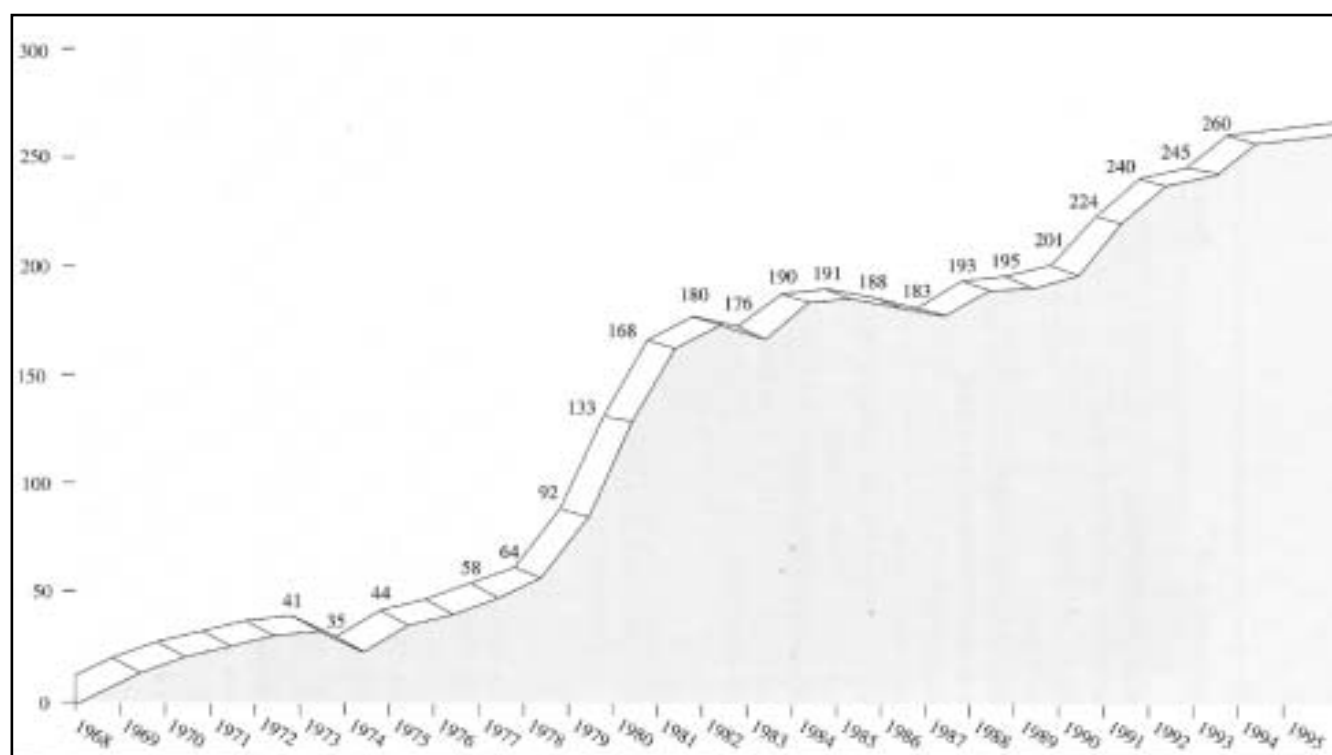
Une étude des statuts est faite. La proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale, est constitué par les :

Président	Monsieur Le Batonnier Large
Vice-Président	Monsieur Patin
Secrétaire	Monsieur Le Cuis
Treasurer	Monsieur Leon
Administrateurs	Monsieur Letellier et M. Docteur Loyer

L'Assemblée Générale de la nouvelle association délègue mandat à Monsieur Henri Gélis, Directeur du Service A. E. M. O. pour la déclarer à la Préfecture et y déposer ses statuts.

Créations A.D.S.E.A. 95	Dates d'ouverture officielle
1 Service A.E.M.O. PONTOISE	1968, Janvier
2 Service C.A.E.G. (fermé le 30.06.1974)	1969, Février
3 Service P.F.S. PONTOISE	1971, Mars
4 Bureaux du Siège	1972, Septembre
5 Service A.E.M.O. SARCELLES	1972, Novembre
Service de PREVENTION SPECIALISEE :	
6 Equipe PONTOISE	1973, Septembre
7 Equipe CERGY-Centre	1975, Avril
8 Equipe MENUICOURT devenue CERGY-St-CHRISTOPHE	1980, Juillet
9 Equipe SAINT-OUEN-L'AUMONE	1980, Octobre
10 Foyer d'Accueil BESSANCOURT	1975, Novembre
11 Service A.E.M.O. ARGENTEUIL devenu SANNOIS	1979, Janvier
FOYERS EDUCATIFS :	
12 ARIANE	1979, Novembre
13 MAEVA	1981, Février
14 QUO VADIS (fermé le 30.11.1996)	1981, Décembre
15 Service SOCIAL SPECIALISE - ENQUETE SOCIALES	1980, Avril
- devenu O.M.O.	1981, Janvier
- devenu S.I.O.E.	1992, Janvier
16 Service de PREVENTION SPECIALISEE :	
Equipe d'ERAGNY	1986, Avril
Equipe de JOUY-LE-MOUTIER	1988, Juillet
17 Service A.E.M.O. CERGY	1990, Janvier
18 A.C.E.P.E.	1990, Janvier
19 C.M.F.	1991, Janvier
20 Service de PREVENTION SPECIALISE	
Equipe de CERGY-LE-HAUT	1991, Septembre
21 Reprise du service de TUTELLE AUX PRESTATIONS SOCIALES	1992, Juillet
22 S.M.P.	1995, Janvier
23 Service de PREVENTION SPECIALISEE :	
Equipe de VAUREAL	1995, Septembre



▲ Progression de l'effectif du personnel ADSEA 95

LISTE DES AUTEURS

Françoise TETARD,

Historienne, Ingénieur d'études au CNRS, CRMMSS-Paris

Et :

Christine DELEVAL,

*Secrétaire de direction au Bureau du siège de l'ADSEA du Val d'Oise
Date d'entrée à l'ADSEA : Août 1982*

Marie-Thérèse LEROY,

*Educatrice Spécialisée, Directrice du Service d'Investigations
et d'Orientation Educative de l'ADSEA du Val d'Oise
Date d'entrée à l'ADSEA : Novembre 1976*

Jean-Etienne LIOTARD,

*Educateur Spécialisé, Directeur du Service d'Action Educative
en Milieu Ouvert de l'ADSEA du Val d'Oise, à PONTOISE
Date d'entrée à l'ADSEA : Septembre 1979*

Dominique RAGOT,

*Educateur Spécialisé, Service d'Action Educative
en Milieu Ouvert de l'ADSEA du Val d'Oise, à SANNOIS, depuis Février 1993*

Marie-Thérèse ABOUJAOUDE,

*Assistante Sociale, Service d'Action Educative
en Milieu Ouvert de l'ADSEA du Val d'Oise, à CERGY, depuis Mai 1992*

REMERCIEMENTS

POUR LA PÉRIODE 1967 - 1977, NOUS REMERCIONS POUR LEUR TÉMOIGNAGE :

Henri BRIAU,

interrogé le 27 février 1996 par Jean-Etienne Liotard et Dominique Ragot

Salvat DUHALDE,

interrogé le 15 mai 1996 par Marie-Thérèse Leroy et Jean-Etienne Liotard

Bernard FOUGERE,

interrogé le 21 juillet 1997 par le groupe de travail

Henri OBLIN,

interrogé le 19 juillet 1995 par Marie-Thérèse Leroy et Jean-Etienne Liotard

Yvette POTTIER,

interrogée le 23 juin 1997 par le groupe de travail

Elisabeth et André SACHET,

interrogés le 12 octobre 1995 par Betty Verove et Christine Deleval

ET POUR LES PÉRIODES SUIVANTES, NOUS REMERCIONS :

Jean-Louis BEAUGUITTE

Moïse ELKOUBY

Dominique GILLOT

Anne GUESNIER

Andrée HILLER